

**BURKINA FASO**



Unité- Progrès- Justice

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ALPHABÉTISATION ET DE LA  
PROMOTION DES LANGUES  
NATIONALES**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE  
L'INNOVATION**

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE  
ET DE LA PROMOTION DE  
L'ENTREPRENEURIAT DES  
JEUNES**

## **CADRE SECTORIEL DE DIALOGUE EDUCATION ET FORMATION (CSD-EF)**

### **PROJET DE RAPPORT DE PERFORMANCE ANNUEL 2019 DU CSD-EF DU PNDES**



*Février 2020*

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	3
LISTE DES TABLEAUX .....	8
I. PERFORMANCE SECTORIELLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES EN 2019 .....	11
I.1 Axe 2 : « développer le capital humain » .....	11
I.1.1 Objectif stratégique 2.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie » ..	11
I.1.1.1 EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré	13
I.1.1.2 EA 2.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré .....	36
I.2 Analyse de l'efficacité de la coopération au développement du secteur y compris sur l'appui budgétaire général et sectoriel .....	48
II. ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD ET DE LA MISE EN ŒUVRE EN FIN DECEMBRE 2019 DES RECOMMANDATIONS DES REVUES SECTORIELLES ET DU PNDES .....	53
III. PERSPECTIVES 2020-2021 .....	56
EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré...	56
EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré .....	56
CONCLUSION.....	58

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	: Agence française de Développement
AGRE	: Agence générale de Recrutement de l'Etat
ANFP	: Agence nationale de la Formation professionnelle
ANPE	: Agence nationale pour l'Emploi
APC	: Approche par Compétences
APOSE	: Appui à la Politique sectorielle de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels
ATER	: Attaché temporaire d'Enseignement et de Recherche
BAC	: Baccalauréat
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEP	: Brevet d'Etudes professionnelles
BEPC	: Brevet d'Etudes du premier Cycle
BLT	: Brique de Latérite taillée
BPT	: Brevet professionnel de Technicien
BPTS	: Brevet professionnel de Technicien spécialisé
BQP	: Brevet de Qualification professionnelle
CAEPES	: Conférence annuelle des Encadreurs pédagogiques de l'Enseignement secondaire
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement technique
CAP	: Certificat d'Aptitude professionnelle
CAPES	: Certificat d'Aptitude professionnelle de l'Enseignement secondaire
CAPET	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement technique
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur ministériel
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
CCEB	: Chefs de Circonscription d'Education de Base
CCEB/BF	: Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Education de Base/Burkina Faso
CCEES	: Conseil de Coordination des Etablissements d'Enseignement supérieur
CCST	: Centre de Culture scientifique et technique
CDMT	: Cadre de Dépenses à moyens Termes
CEBNF	: Centre d'Education de Base non formelle
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education préscolaire
CEFPO	: Centre d'Evaluation et de Formation professionnelle de Ouagadougou
CEFTP	: Collège d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
CEG	: Collège d'Enseignement général
CENOU	: Centre national des Œuvres universitaires
CEP	: Certificat d'Etudes primaires
CETFP	: Collège d'Enseignement technique et de Formation professionnelle
CFPR-Z	: Centre de Formation professionnelle de Référence de Ziniaré
CI	: Classes intégratrices
CIOSPB	: Centre national de l'Information , de l'Orientation scolaire et professionnelle et des Bourses
CIPES	: Commission des Institutions privées d'Enseignement supérieur
CNBES	: Commission nationale des Bourses d'Etudes et des Stages
CNRETD	: Commission nationale de Reconnaissance des Titres et Diplômes
CNRST	: Centre national de la Recherche scientifique et technologique

CNSE	: Coordination nationale des Syndicats de l'Education
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education nationale des Etats et Gouvernements de la Francophonie
CP1	: Cours préparatoire 1ère année
CPAF	: Centre permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEDA	: Commission permanente d'Examen de Demandes d'Autorisation
CPES	: Conseiller pédagogique de l'Enseignement secondaire
CPI	: Conseiller pédagogique itinérant
CPRD	: Conférence des Présidents, Recteurs et Directeurs généraux
CQP	: Certificat de Qualification professionnelle
CRS	: Catholic Relief Service
CRSN	: Centre de Recherche en Santé de Nouna
CSD-EF	: Cadre sectoriel de Dialogue-Education et Formation
CST	: Culture scientifique et technique
CTIS	: Classes transitoires d'Inclusion scolaire
CTP	: Comité technique paritaire
CU	: Centres universitaires
CVD	: Conseillers villageois de Développement
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures éducatives
DAO	: Dossier d'appel d'Offres
DCMEF	: Directeur du Contrôle des Marchés publics et des Engagements financiers
DEUG	: Diplôme d'Etudes universitaires générales
DFP	: Direction de la Formulation des Politiques
DGEFG	: Direction générale de l'Enseignement formel général
DGEFTP	: Direction générale de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnelles
DGEFPIC	: Direction générale de l'Encadrement pédagogique et de la Formation initiale et continue
DGESS	: Direction générale des Études et des Statistiques sectorielles
DGEsup	: Direction générale de l'Enseignement supérieur
DGFP	: Direction générale de la Formation professionnelle
DGREIP	: Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique
DIOSPB	: Direction de l'Information, de l'Orientation scolaire, professionnelle et des Bourses
DMP	: Direction des Marchés publics
DPEPPNF	: Direction provinciale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle
DPEPS	: Direction provinciale des Enseignements post-primaire et secondaire
DREPPNF	: Direction régionale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle
DREPS	: Direction régionale des Enseignements post-primaire et secondaire
DRH	: Direction des Ressources humaines
EA	: Effet attendu
EFTP	: Enseignement et Formation techniques et professionnels
EFTPA	: Enseignement et Formation techniques et professionnels agroalimentaires
EJE	: Educateurs des jeunes Enfants
EMC	: Enquête multisectorielle continue
ENEП	: Ecole nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Education non formelle

ENO	: Espace numérique ouvert
ENS/K	: Ecole normale supérieure de Koudougou
ENS/UNZ	: Ecole normale supérieure / Université Norbert ZONGO
EPS	: Education physique et sportive
EQAmE	: Ecole de qualité Amie des enfants
ESG	: Enseignement secondaire général
ESH	: Enfants en Situation de Handicap
ESU	: Education en Situation d'Urgence
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage
FCFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FECOP	: Formation des Enseignants et Conseillers pédagogiques
FMQ	: Formation modulaire qualifiante
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education non formelle
FONER	: Fonds national pour l'Education et la Recherche
GAP	: Groupe d'Animation pédagogique
GHM	: Gestion hygiénique des Menstrues
GIZ	: Agence de Coopération internationale allemande pour le Développement
GT	: Groupe thématique
GT	: Groupe de Travail
HI	: Humanité et Inclusion
IAC	: Instituteur adjoint certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEA	: Indicateur d'Effet attendu
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du premier degré
IES	: Inspecteur de l'Enseignement secondaire/Institution d'Enseignement supérieur
IESR	: Institution d'Enseignement supérieur et de Recherche
INSD	: Institut national de la Statistique et de la Démographie
IP	: Instituteur principal
IPES	: Institution privée d'Enseignement supérieur
JMHM	: Journée mondiale de l'Hygiène menstruelle
LMD	: Licence-Master-Doctorat
LNBTP	: Laboratoire national du Bâtiment et des Travaux publics
MAEC	: Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
MATDC	: Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale
MCS	: Mission conjointe de Suivi
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
MEJE	: Moniteurs d'Education des jeunes Enfants
MENA	: Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	: Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MESRSI	: Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MFSN-AH	: Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire
MJFIP	: Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelle
MJPEJ	: Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes

MINEFID	: Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
MO	: Maîtrise d'Ouvrage
MOD	: Maîtrise/Maître d'Ouvrage délégué (e)
MUH	: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NA	: Non applicable
ND	: Non disponible
OCADES	: Organisation catholique pour le Développement et la Solidarité
ODD	: Objectifs de Développement durable
ONG/AD	: Organisations non gouvernementales et Associations de Développement
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education
PAES	: Projet d'Appui à l'Enseignement supérieur
PAFAJA	: Programme d'Alphabétisation/Formation en faveur des Adolescents, Jeunes et Adultes
PAM	: Plan d'Action ministériel
PAM	: Programme alimentaire mondial
PAP	: Plan d'Action prioritaire
PA-PDSEB	: Projet d'Appui au Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PATECE	: Projet d'Appui à la Transformation de l'Economie et à la Création de l'Emploi
PCIE	: Projet Construction d'Infrastructures Educatives
PCS	: Projet Cantines scolaires
PCU	: Projet Cités universitaires
PDI	: Personnes déplacées internes
PDSEB	: Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PEASS	: Promoting Equality and Safety in School
PEJDC	: Programme Emploi jeunes et Développement des Compétences
PEJEN	: Programme Emploi jeunes pour l'Education nationale
PIP	: Programme d'Investissements publics
PME	: Partenariat mondial pour l'Education
PN/EFTP	: Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
PNADES	: Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur
PNDES	: Plan national de Développement économique et social
PPG	: Post-primaire général
PPP	: Partenariat public privé
PREFA	: Projet d'Appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe
PRFIP	: Programme de Renforcement de la Formation et de l'Insertion professionnelles
PS/ESSRS	: Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique
PSEF	: Plan sectoriel de l'Education et de la Formation
PSG	: Pédagogie sensible au genre
PTA	: Plan de Travail annuel
PTAB	: Plan de Travail annuel budgétisé
PTF	: Partenaire technique et financier
RBC	: Réadaptation à base communautaire
RDC	: Rez-de-chaussée

SEA	: Sous-effet attendu
SG	: Secrétariat général
SIRD	: Système d'Information sur les Référentiels de Développement
SNAEF	: Stratégie nationale d'Accélération de l'Education des Filles
SNDEI	: Stratégie nationale de Développement de l'Education inclusive
SP/CNC	: Secrétariat permanent de la Commission nationale de la Certification
SP/PLNEC	: Secrétariat permanent de la Promotion des Langues nationales et l'Education à la Citoyenneté
SP-PDSEB	: Secrétariat permanent du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
SSDS	: Système de Surveillance démographique et de Santé
SSEZDS	: Stratégie nationale de Scolarisation des Elèves des Zones à forts Défis sécuritaires
SSR	: Santé sexuelle et reproductive
ST-ESU	: Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence
SWEDD	: Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend
TBA	: Taux brut d'Admission
TDR	: Termes de référence
TEPS	: Travail, Emploi et Protection sociale
TTC	: Toutes Taxes Comprises
UFR/ST	: Unité de Formation et de Recherche / Sciences et Technologies
UMF	: Unité mobile de formation
UN/ABPAM	: Union nationale des Associations burkinabé pour la Promotion des aveugles et Malvoyants
UNB	: Université Nazi BONI
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'Enfance
UNZ	: Université Norbert ZONGO
UO2	: Université Ouaga II
USDA	: United States department of Agriculture
UV	: Université Virtuelle
VAE	: Validation des Acquis de l'Expérience
VBG	: Violence basée sur le Genre
VRD	: Voiries et Réseaux divers

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: situation des indicateurs et leur cible .....	11
Tableau 2 :réalisation 2019 de l'indicateur sectoriel de l'EFTP .....	13
Tableau 3 : situation des établissements fonctionnels entre 2015/2016 et 2018/2019 .....	13
Tableau 4 : situation des effectifs des élèves entre 2015/2016 et 2018/2019 par niveau et selon le statut .....	14
Tableau 5 : indicateurs du Sous-effet attendu 2.2.1.1.....	15
Tableau 6 : situation de la programmation 2019 et état de réalisation de janvier à décembre 2019.....	16
Tableau 7: prévisions et réalisation des indicateurs des sous-effets .....	19
Tableau 8 : indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.2 .....	22
Tableau 9 : indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.3 .....	23
Tableau 10: indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.4 .....	25
Tableau 11: indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.5 .....	28
Tableau 12: indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.6 .....	30
Tableau 13 : indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.7 .....	31
Tableau 14: situation de la tenue des rencontres statutaires au 31 décembre 2019 .....	31
Tableau 15: réalisation 2019 et cible 2019 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.2 .....	34
Tableau 16 : situation des effectifs des étudiants entre 2015/2016 et 2018/2019 .....	36
Tableau 17 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.1.1 .....	36
Tableau 18 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.1.6 .....	40
Tableau 19 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.1.2 .....	42
Tableau 20 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.3.1 .....	42
Tableau 21 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.3.1 .....	43
Tableau 22 :difficultés majeures et proposition de solutions.....	44
Tableau 23 :taux de réalisation physique des sous-effets de l'effet attendu .....	45
Tableau 24 :taux de réalisation physique et financière des sous-effets de l'effet attendu .....	46
Tableau 25 : niveau d'atteinte des cibles des indicateurs ODD .....	46
Tableau 26 : cumul des prévisions et réalisations des produits 2016-2019 .....	47
Tableau 27 : programmations initiale et révisée de 2019 (en milliers de F CFA).....	48
Tableau 28: dépenses 2019 des projets et programmes du CSD-EF (en milliers de F CFA) .....	49
Tableau 29: programmation révisée et décaissements au 31 décembre 2019 .....	50
Tableau 30: état de la mise en œuvre de la recommandation au 31 décembre 2019 .....	55
Tableau 31 :cibles des indicateurs d'effets 2020 et 2021 .....	56
Tableau 32 : cibles 2020-2021 des indicateurs PNDES .....	56

## **INTRODUCTION**

Le Burkina Faso a pris au niveau international, des engagements parmi lesquels, l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030. L'objectif 4 des ODD vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Au niveau national, le pays a élaboré divers référentiels pour le développement dont le principal est le Plan national de Développement économique et social (PNDES) 2016-2020. Ce plan comporte trois axes stratégiques dont l'axe 2 est intitulé « développer le capital humain ».

Le Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation (CSD-EF) est le dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES dans le secteur de l'Education et de la Formation. Il intervient dans l'axe 2 du PNDES et regroupe trois ministères à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) et le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ).

L'arrêté interministériel N°2018-0009/MENA/MESRSI/MJFIP du 15 janvier 2018 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF régit l'organisation et le fonctionnement du CSD-EF. Aux termes dudit arrêté, la présidence du CSD-EF est assurée par le MENAPLN, la vice-présidence par le MESRSI et le MJPEJ. Le Cadre Sectoriel de Dialogue Education et Formation est composé d'une commission technique, d'un comité de validation et de groupes thématiques. Il est animé par un secrétariat technique assuré par la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) du MENAPLN en collaboration avec les autres DGESS membres.

Le domaine du CSD-EF est l'éducation et la formation. Plus précisément, il comprend l'éducation préscolaire, les enseignements primaire, post-primaire général et technique, secondaire général et technique, supérieur, l'éducation non formelle et la formation professionnelle.

Pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation et de la formation, plusieurs référentiels sont mis en œuvre. On retient :

- au niveau de l'éducation de base formelle et non formelle :
  - le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB) 2012-2021, adopté le 1<sup>er</sup> août 2012 ;
  - la Stratégie nationale d'Accélération de l'Education des Filles (SNAEF) 2012-2021, adoptée le 8 juin 2012 ;
  - la Stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (SSEZDS) 2019-2024, adoptée le 21 février 2019 ;
  - le Programme d'Alphabétisation/Formation en faveur des adolescents, jeunes et adultes (PAFAJA) 2019-2024, adopté le 29 novembre 2018 ;
  - la Stratégie de communication du MENAPLN validée le 15 novembre 2018 ;
  - la Stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI) 2018-2022, adoptée le 23 juillet 2018 ;
  - la Stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique adoptée le 5 septembre 2018 ;
- au niveau des enseignements secondaire et supérieur :
  - la Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (PS/ESSRS) 2010-2025, adoptée le 4 août 2010 ;
  - le Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur (PNADES) 2014-2023, adopté le 1<sup>er</sup> août 2013 ;
- au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels : la Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PN-EFTP) 2009-2025 adoptée le 23 juillet 2008.

Ces différents référentiels ministériels constituent le fondement du Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) adopté en Conseil des Ministres le 31 mai 2017 et qui prend en compte les trois ministères. Sa mise en œuvre devrait permettre au Burkina Faso de réaliser les objectifs du PNDES et de l'ODD 4.

En 2019, la mise en œuvre du PSEF a été marquée par les évènements majeurs suivants : (i) l'extension de la mission du MENA à la promotion des Langues nationales, (ii) la dégradation de la situation sécuritaire au plan national, (iii) la mise en œuvre du protocole d'accord Gouvernement/Coordination nationale des Syndicats de l'Education (CNSE), (iv) la tenue de la 7<sup>ème</sup> mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'Education de base (PDSEB), (v) l'adoption d'un nouvel organigramme du MJPEJ qui consacre la création du Secrétariat permanent de Youth connect (vi) la signature d'une convention d'appui budgétaire ciblée dénommée « Appui à la Politique sectorielle de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (APOSE)» sur la période 2020-2024 au niveau du MJPEJ.

De manière particulière, le secteur de l'éducation paie un lourd tribut dans les attaques terroristes. A la date du 19 décembre 2019, il est enregistré 2087 établissements fermés, affectant 9 264 enseignants et 303 090 élèves dans les régions du Nord, du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Est, du Centre-Sud et des Cascades.

Cependant, le partenariat du Burkina Faso avec la République populaire de Chine a permis à celle-ci d'apporter sa contribution dans le secteur de l'Education et la Formation. En effet, un accord de financement entre le gouvernement burkinabè et la République populaire de Chine portant sur la mise en œuvre du projet de construction de 100 complexes scolaires équipés a notamment été signé. On note aussi le transfert diplomatique des étudiants burkinabè en EFTP précédemment à Taiwan vers la République populaire de Chine.

Le rapport de performance annuel 2019 du CSD-EF couvre la période de janvier à décembre 2019 et fait un bilan consolidé de la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2019. En outre, il fait ressortir le point de la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants contenus dans les matrices et cadres logiques sectoriels, le niveau de réalisation des principaux produits et la situation d'atteinte des cibles des indicateurs sectoriels d'effets et d'impacts. Par ailleurs, une analyse approfondie orientée sur l'accélération de la mise en œuvre des réformes stratégiques et la réalisation des investissements structurants du PNDES y est faite.

Le rapport de performance annuel 2019 se décline selon le plan suivant : (i) performances sectorielles 2019 de la mise en œuvre du PNDES, (ii) État du fonctionnement du CSD-EF et de la mise en œuvre en fin décembre 2019 des recommandations des revues sectorielles et du PNDES, (iii) Perspectives 2020-2021.

## I. PERFORMANCES SECTORIELLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES EN 2019

### I.1 Axe 2 : « développer le capital humain »

Au regard des défis relatifs au capital humain, le PNDES vise, à travers le deuxième axe stratégique, à agir rapidement sur la quantité et la qualité du capital humain, ainsi que sur les possibilités et les conditions de la pleine valorisation dudit capital humain. En conséquence, l'Axe 2 se décline en cinq objectifs stratégiques dont celui relatif à l'Education et la Formation est l'objectif stratégique 2.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie ».

#### I.1.1 Objectif stratégique 2.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie »

Des changements sont intervenus au niveau des effets, des sous-effets et des indicateurs. En effet, la rationalisation des outils du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES au niveau du CSD-EF a fait passer de 3 effets attendus (EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré ; EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées ; EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré) à 2 qui sont : EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré ; EA 2.2.2 : L'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré. A ce titre, les 2 premiers effets attendus ont été fusionnés et leurs sous-effets ont fait l'objet de regroupement. Aussi, de 5 annexes (cadre logique, cadre sectoriel de mesure de performance, bilan de la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants, données pour l'élaboration des tableaux de bord de suivi des investissements structurants et des réformes stratégiques et spatialisation des investissements), le nombre est passé à 3 (Plan de travail annuel budgétisé, cadre de mesure de la performance et la spatialisation des investissements).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, les sous-effets et les produits du CSD-EF contribuent à l'atteinte des effets suivants :

- EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré ;
- EA 2.2.2 : L'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

La situation des indicateurs sectoriels de l'objectif stratégique 2.2 et leur cible se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

Tableau 1: situation des indicateurs et leur cible

Indicateurs	Cibles 2019	Réalisations 2019			Ecart	Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
		G	F	T		
Le taux brut de scolarisation au préscolaire	6,7%	5,2%	5,2%	5,2%	-1,5	0
Taux d'achèvement au post-primaire général	36,6%	35,9%	41,5%	38,6%	+2,0	1
Taux d'achèvement au primaire	72,9%	57,4%	66,3%	61,7%	-11,2	0
Nombre d'étudiants	750	878	447	655	-95	0

pour 100 000 habitants						
Nombre de classes sous paillettes	1861	-	-	104	2710	0
Indice de parité du TBA au primaire	1	0,96			-0,04	0
Indice de parité du TBA au post-primaire	1	1,10			+0,10	1
Indice de parité du TBA au secondaire	1	0,87			-0,13	0
Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle	52%	59,0 %	46,9 %	53,7 %	+1,7	1
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années)	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Proportion des filières professionnalisant	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	36%	ND	ND	ND	ND	ND

Source : DGESS/MENAPLN/MJPEJ/MESRSI

Neuf (09) indicateurs sur treize (13) ont été renseignés. Les cibles de 3 indicateurs sont atteintes. Il s'agit du taux d'achèvement au post-primaire général, de la proportion d'étudiants ayant achevé un cycle et l'indice de parité du TBA au post-primaire. L'indice de parité du TBA au post-primaire présente une situation favorable aux filles en 2019 (1,10).

La cible de l'indicateur « taux brut de scolarisation au préscolaire » n'est pas atteinte du fait de l'insuffisance de l'offre éducative pour ce cycle. Quant au taux d'achèvement au primaire, il reste loin de la cible visée et la raison principale est la fermeture de certains établissements primaires dans les zones touchées par le phénomène de l'insécurité. La parité dans l'admission au secondaire reste préoccupante.

Malgré la rallonge budgétaire qui a permis la programmation de 63 salles de classe à construire pour la résorption des classes sous paillettes, la cible n'est pas atteinte et cela est imputable à l'insuffisance de ressources financières. En outre, cette situation est due à la non mise à disposition des infrastructures conformément aux délais contractuels.

Il faut noter que concernant l'indicateur « Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années) », une étude entamée en 2018 est toujours en cours en vue de le renseigner. Trois (03) autres indicateurs n'ont pas été renseignés. Il s'agit de : (i) durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années) ; (ii) proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle ; (iii) proportion des filières professionnalisant. La raison principale est le manque de ressources pour réaliser des enquêtes spécifiques.

### I.1.1.1. EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré

Les sous-effets attendus (SEA) renseignés dans le cadre sectoriel de mesure de performance sont :

- Sous-effet attendu 2.2.1.1 : les capacités d'accueil des élèves et des apprenants sont accrues ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.2 : la qualité de l'offre d'enseignement et de formation est améliorée ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.3 : l'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurées ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.4 : des mesures incitatives sont mises en place pour la promotion de l'éducation et la formation ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.5 : les pratiques enseignantes et d'encadrement sont améliorées ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.6 : le dispositif d'évaluation et de certification des connaissances et des compétences des élèves et des apprenants est renforcé ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.7 : le pilotage de l'Education et la formation est amélioré.

Tableau 2 :réalisation 2019 de l'indicateur sectoriel de l'EFTP

Indicateurs sectoriels	Cible 2019	Réalisation 2019
Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP	ND	13,7

Source : DGESS/MENAPLN

Tableau 3 : situation des établissements fonctionnels entre 2015/2016 et 2018/2019

Education Formelle						
Niveau d'enseignement	Statut/ sources de financement	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	Taux d'accroissement 2019/2016
Préscolaire	Public	89	159	154	170	91,01%
	Privé	563	799	895	1 178	109,24%
	Total	652	958	1 049	1 348	106,75%
Primaire	Public	11 292	11 538	11 771	11 266	-0,23%
	Privé	3 363	3 792	3 985	4 079	21,29%
	Total	14 655	15 330	15 756	15 345	4,71%
Post-primaire et secondaire	Public	1 806	1 871	1 967	2 028	12,29%
	Privé	1 422	1 717	1 843	2 043	43,67%
	Total	3 228	3 588	3 810	4 071	26,12%
Education non formelle						
Type d'ENF	Statut des locaux	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	Taux d'accroissement 2019/2016
ENF des adolescents	Public	84	78	110	121	44,05%
	Privé	218	535	444	454	108,26%
	Total	302	613	554	575	90,40%

Source : DGESS/MENAPLN

Tableau 4 : situation des effectifs des élèves entre 2015/2016 et 2018/2019 par niveau et selon le statut

<b>Education Formelle</b>						
Niveau d'enseignement	Statut de l'établissement	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	Taux d'accroissement 2019/2016
Préscolaire	Public	14 039	18 739	20 080	22 300	58,84%
	Privé	40 964	48 994	61 851	83 185	103,07%
	<b>Total</b>	<b>55 003</b>	<b>67 733</b>	<b>81 931</b>	<b>105 485</b>	<b>91,78%</b>
Primaire	Public	2 314 070	2 429 810	2 555 345	2 538 948	9,72%
	Privé	558 979	610 992	650 715	694 836	24,30%
	<b>Total</b>	<b>2 873 049</b>	<b>3 040 802</b>	<b>3 206 060</b>	<b>3 233 784</b>	<b>12,56%</b>
Post-primaire	Public	544 613	581 834	650 158	638 461	17,23%
	Privé	332 207	375 843	400 196	407 964	22,80%
	<b>Total</b>	<b>876 820</b>	<b>957 677</b>	<b>1 050 354</b>	<b>1 046 425</b>	<b>19,34%</b>
Secondaire	Public	93 221	105 155	119 995	147 419	58,14%
	Privé	88 049	99 465	110 658	148 299	68,43%
	<b>Total</b>	<b>181 270</b>	<b>204 620</b>	<b>230 653</b>	<b>295 718</b>	<b>63,14%</b>
<b>Education non formelle</b>						
Type d'ENF	Statut des locaux	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	Taux d'accroissement 2019/2016
ENF des adolescents	Public	2 178	2 642	3 073	3 183	46,14%
	Privé	6 432	15 615	11 715	11 616	80,60%
	<b>Total</b>	<b>8 610</b>	<b>18 257</b>	<b>14 788</b>	<b>14 799</b>	<b>71,88%</b>

Source : DGESS/MENAPLN

Les efforts conjugués de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des ONG et Associations et des initiatives locales ont permis d'accroître le nombre d'établissements ainsi que les effectifs des élèves à tous les niveaux.

En effet, entre 2015/2016 et 2018/2019, le nombre de structures éducatives est passé de 652 à 1 348 au préscolaire, de 14 665 à 15 345 au primaire, de 3 228 à 4 071 au post-primaire et secondaire et de 302 à 575 au niveau de l'éducation non formelle des adolescents. Il convient de noter que le nombre de structures éducatives croît plus vite au privé par rapport au public dans tous les ordres d'enseignement. Entre 2017/2018 et 2018/2019, le nombre de structures fonctionnelles a connu une hausse dans les différents ordres d'enseignement à l'exception du primaire où le nombre d'écoles a baissé de 2,6% suite à la fermeture de certaines écoles dans les zones touchées par le phénomène de l'insécurité.

En ce qui concerne les élèves/apprenants, entre 2015/2016 et 2018/2019, les effectifs sont passés de 55 003 à 105 485 au préscolaire, de 2 873 049 à 3 233 784 au primaire, de 876 820 à 1 046 425 au post-primaire, de 181 270 à 295 718 au secondaire et de 8 610 à 14 799 dans les centres pour adolescents. A l'image du nombre de structures éducatives, les effectifs des élèves du privé croissent plus vite par rapport à ceux du public. Entre 2017/2018 et 2018/2019, les effectifs sont en hausse dans tous les ordres d'enseignement.

### I.1.1.1.2 SEA 2.2.1.1 : les capacités d'accueil des élèves et des apprenants sont accrues

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le sous-effet.

Tableau 5 : indicateurs du Sous-effet attendu 2.2.1.1

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Taux brut de scolarisation au préscolaire	4,1%	6,7%	5,2%
TBA au primaire	104,8%	103,1%	98,0%
TBA PPG	49,5%	56,7%	45,3%
TBA ESG	15,2%	18,1%	22,9%
Nombre de nouvelles infrastructures de l'EFTP réalisées	0	12	8
Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP	-4,6%	ND	13,7%

Source : DGEES/MENAPLN

Les principaux produits attendus en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- 153 nouvelles salles de cours sont construites ;
- 717 nouvelles salles de classe sont construites pour la résorption des classes sous-paillotes ;
- 8 nouveaux lycées scientifiques sont achevés ;
- 5 lycées professionnels sont achevés ;
- 50 salles de classe du préscolaire sont construites ;
- 5 CEFTP sont achevés ;
- 2 lycées techniques sont achevés ;
- 29 établissements du non formel sont construits ;
- 04 nouveaux ateliers sont réalisés ;
- 06 centres de formation professionnelle sont construits ;
- 200 éducateurs et moniteurs de jeunes enfants sont recrutés et à former ;
- 800 professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES) sont recrutés et à former ;
- 300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique, option EPS sont recrutés et à former ;
- 300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG/IDS) sont recrutés et à former ;
- 300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) sont recrutés et à former ;
- 75 nouveaux éducateurs et de moniteurs de jeunes enfants sont mis à disposition ;
- 20 nouveaux professeurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont recrutés et à former ;
- 42 nouveaux encadreurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont recrutés et à former ;
- 51 nouveaux professeurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont mis à disposition ;
- 12 nouveaux encadreurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont mis à disposition ;
- 3740 nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) mis à disposition ;
- 3625 nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire mis à disposition.

Tableau 6 : situation de la programmation 2019 et état de réalisation de janvier à décembre 2019

N°	Programmation 2019	Etat de réalisation de janvier à décembre 2019
1	Achever la construction de 5 CEFTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sebba : 100%</li> <li>• Kongoussi : 100%</li> <li>• Sindou : 80%</li> <li>• Sapouy : 100%</li> <li>• Gourcy : 90%</li> </ul>
2	Achever la construction de 8 lycées scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dédougou : 85%</li> <li>• Koudougou : 100%</li> <li>• Ouahigouya : 100%</li> <li>• Kaya : 90 %</li> <li>• Ouagadougou : 46,67%</li> <li>• Bobo : 41,93%</li> <li>• Darsalamy 100% (Bobo Dioulasso)</li> <li>• Tenkodogo : 100%</li> </ul>
3	Achever la construction de 5 lycées professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manga : 100%</li> <li>• Tenkodogo : 100%</li> <li>• Kaya : 100%</li> <li>• Zorgho : 100%</li> <li>• Ouagadougou : 20%</li> </ul>
4	Achever la construction de 2 lycées techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Koudougou : 100%</li> <li>• Tougan : 80%</li> </ul>

Source : DGESS/MENAPLN

#### **SEA 2.2.1.1 : les capacités d'accueil des élèves et des apprenants sont accrues**

En termes de bilan au titre de la MOD, il faut retenir que les entreprises sont installées sur les sites et les travaux ont démarré dans la plupart des cas. Il convient de noter une absence d'anticipation sur la manifestation d'intérêt. Le processus n'a démarré qu'en janvier 2019 et a également trainé à cause des perturbations du fonctionnement des services de la chaîne de la dépense publique.

A la date du 31 décembre 2019, le niveau de mise en œuvre des produits se présente comme suit :

#### **153 nouvelles salles de cours sont réalisées**

Afin d'améliorer les capacités d'accueil, un total de 153 nouvelles salles de classe ont été programmées en 2019 pour un montant global de 1 674 660 000 francs CFA.

Au titre du primaire, on dénombre 33 salles de classe pour l'expansion du système éducatif, 33 salles de classe pour la normalisation des écoles incomplètes, 15 salles de classe pour l'accroissement de l'offre éducative dans les communes prioritaires.

Pour le compte du post-primaire et secondaire, 36 salles de classe ont été programmées pour 09 nouveaux CEG et 14 salles de classe complémentaires pour CEG et lycées.

Il a été également programmé l'ouverture de filières d'EFTP dans certains établissements d'enseignement général afin d'accroître les effectifs au niveau de cet ordre d'enseignement. A ce titre, 22 salles de classe ont été prévues pour un montant de 202 620 000 francs CFA.

Sur les 153 salles de classe, 105 sont à réaliser en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour 1 420 240 000 francs, et 48 sur transfert aux communes pour 436 485 000 francs.

Pour ce qui est des infrastructures à construire dans le cadre des ressources transférées, ces ressources ont été mises à la disposition des communes suivant l'arrêté interministériel n° 2019-

071/MINEFID/MATDC/MENAPLN du 28 février 2019. La collecte des données auprès des communes a permis de dénombrer **34 salles de classe achevées** soit 12 construites sur ressources transférées et 22 par les partenaires et les communes sur fonds propres.

Pour ce qui est de l'exécution financière, elle est de 100% pour le transfert des ressources aux communes et 30% pour les MOD.

### **08 lycées scientifiques sont construits**

Il est prévu en 2019 l'achèvement de la construction des 08 lycées scientifiques soit 2 lycées nationaux financés par le PAAQE et 6 lycées régionaux dont 04 sont financés sur le budget Etat et les 2 autres par la Fondation Orange. Les 2 lycées nationaux sont implantés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et les 6 lycées régionaux à Bobo-Dioulasso (Darsalamy), Koudougou, Kaya, Ouahigouya, Déodougou et Tenkodogo.

A la date du 31décembre 2019, la construction des infrastructures de 4 lycées régionaux (Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Tenkodogo est achevée et les niveaux de réalisation de ceux de Déodougou et de Kaya sont estimés respectivement à 85 % et 90% (travaux de finition). Le retard constaté au niveau du chantier de Kaya est dû essentiellement à des difficultés rencontrées avec le LNBTP par rapport aux tôles prévues dans le contrat mais rejetées pour « épaisseur jugée insuffisante », tandis que celui de Déodougou est lié à un décaissement tardif des ressources financières.

Quant aux 2 lycées nationaux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les taux actuels de la réalisation des infrastructures sont respectivement de 46,67% et 41,93%. Ce taux est imputable au non-respect des engagements des entreprises à livrer les ouvrages à bonne date.

Il faut cependant retenir que tous ces établissements sont fonctionnels et selon le cas soit sur le site définitif soit sur un site d'emprunt.

Pour les 2 lycées scientifiques nationaux financés par le PAAQE, le montant payé est de 2 933 488 073 F CFA pour un coût total en TTC de 5 291 410 805 F CFA.

Le taux d'exécution financière du lycée scientifique de Ouagadougou est de 45,75% et de 51,25% pour celui de Bobo-Dioulasso.

### **05 lycées professionnels sont construits**

En 2019, il est prévu l'achèvement des lycées professionnels de Manga, Tenkodogo, Kaya, Zorgho et Ouagadougou.

Au 31 décembre 2019, seules les infrastructures du lycée professionnel de Ouagadougou ne sont pas encore achevées. Cette situation est liée non seulement au retard considérable constaté dans le démarrage des travaux de construction mais aussi à des difficultés d'ordre financier. Le niveau actuel de réalisation des ouvrages est estimé à 20% (coulage de la dalle du R+2).

### **50 salles de classe du préscolaire sont construites**

Sur les 50 salles de classe du préscolaire à construire pour le compte de 2019, vingt-six (26) sont programmées en MOD et 24 en transfert aux communes. Le coût global de ces prévisions est de 547 480 000 francs CFA soit 252 120 000 francs au titre des transferts et 295 360 000 francs pour les MOD.

Au 31 décembre 2019, 10 salles de classe sont entièrement construites, principalement sur les ressources transférées aux communes. Au titre de la MOD, les entreprises sont installées sur les sites et les travaux ont démarré dans la plupart des cas.

Pour ce qui est de l'exécution financière, elle est de 100% pour le transfert des ressources aux communes et 30% pour les MOD.

### **05 CEFTP sont construits**

En 2019, il est prévu l'achèvement des CEFTP de Sapouy, Gourcy, Sebba, Kongoussi et Sindou.

A la date du 31 décembre 2019, les travaux de construction des CEFTP de Sapouy, Sebba, Kongoussi sont achevés et ceux de Gourcy et Sindou sont en phase de finition.

## **02 lycées techniques sont construits**

En 2019, il est prévu l'achèvement des lycées techniques de Koudougou et de Tougan.

A la date du 31 décembre 2019, les travaux de construction des infrastructures du lycée technique de Koudougou sont achevés tandis que ceux de Tougan sont en phase de finition. On note que plusieurs ouvrages ont déjà été réceptionnés sur le site de Tougan.

Le taux d'exécution financière est de 65% pour l'ensemble des infrastructures de l'EFTP et des lycées scientifiques financées par le budget Etat soit 13 733 906 148 FCFA sur une prévision de 21 272 880 000 FCFA.

## **717 salles de classe sont construites pour la résorption des paillotes**

Le processus de résorption des salles de classe sous paillotes se poursuit en 2019 avec la programmation de 705 salles de classe au profit de 141 communes sur financement budget Etat d'une part et de la République populaire de Chine d'autre part pour un coût prévisionnel de 6,5 milliards de F CFA.

La réalisation de ces infrastructures se fait selon 3 modalités : 156 salles de classe ont été programmées en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ; 369 en maîtrise d'ouvrage directe (MO directe) et 180 en transfert aux communes.

Au 31 décembre 2019, 104 salles de classe sous paillotes sont entièrement construites soit 39 sur transfert aux communes, 60 en maîtrise d'ouvrage directe (MO directe) et 5 au titre des partenaires. Au titre de la MOD, les entreprises sont installées sur les sites et les travaux ont démarré dans la plupart des cas.

De même, le PA-PDSEB a programmé au titre de 2019, la construction de douze (12) salles de classe. A la date du 31 décembre, 6 salles de classe dont 3 dans la commune de Boussouma (Centre-Est) et 3 dans la commune Boulsa (Nabitenga) sont achevées.

## **29 établissements du non formel sont construits**

Il est programmé, au titre des transferts aux communes, la réalisation de 29 structures d'éducation non formelle : soit 12 centres pour la culture scientifique et technique (CCST), 16 centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF) et un centre d'éducation de base non formelle (CEBNF) d'un coût global de 503 579 976 F CFA.

Sur les 29 structures programmées, 2 CPAF ont été entièrement réalisés au 31 décembre 2019.

## **04 nouveaux ateliers sont réalisés**

Il est prévu en 2019 la réalisation de 4 nouveaux ateliers dans les centres de formation professionnelle du MJPEJ. Pour la mise en œuvre de cette activité, le Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) a aménagé et équipé 4 nouveaux ateliers en électrotechnique, électricité-électronique automobile, automatisme et plomberie sanitaire.

La réalisation de ces ateliers est financée par le Projet d'Appui à la Transformation de l'Economie et à la Crédit de l'Emploi (PATECE) pour un coût de 1 370 740 840 FCFA.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

## **02 centres de formation professionnelle sont construits**

Pour l'année 2019, il est prévu la construction de 2 centres de formation professionnelle à Sapouy et à Sebba pour un budget prévisionnel de 400 000 000 F CFA. Au regard des difficultés budgétaires rencontrées, il a été finalement retenu l'achèvement de la construction des deux centres de formation professionnelle de Bagré et Pô qui sont restés au niveau maçonnerie après chaînage.

A la date du 31 décembre 2019, les travaux d'achèvement n'ont pas encore démarré.

La principale difficulté est l'insuffisance de ressources financières due à la régulation budgétaire.

Pour l'atteinte de ces résultats, il serait nécessaire de mobiliser davantage des ressources.

Au niveau des constructions, pour avoir un taux de réalisation physique de 100%, il faut choisir la modalité « réceptionner le bâtiment définitif » dans le nouvel outil PTAB. Or, dans la pratique, la réception définitive peut intervenir une année après la réception provisoire. C'est ce qui justifie le choix de la modalité « réceptionner le bâtiment provisoire » pour les investissements achevés, qui donne un taux de réalisation physique de 97%.

Tableau 7: prévisions et réalisation des indicateurs des sous-effets

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2019	Réalisation 2019
Nombre de nouveaux éducateurs et moniteurs d'éducation de jeunes enfants mis à disposition	75	75
Nombre de nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) mis à disposition	3740	3740
Nombre de nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire mis à disposition	3625	2275
Nombre de formateurs de l'EFTP recrutés et formés	20	20
Nombre d'encadreurs de l'EFTP recrutés et formés	42	0

Source : DGESS/MENAPLN

#### **200 éducateurs et moniteurs d'éducation de jeunes enfants sont recrutés et à former**

Au titre de l'année 2019, sur 200 éducateurs de jeunes enfants prévu pour être recrutés sur concours direct, 200 ont été effectivement recrutés.

Le taux d'exécution physique est de 100 %.

#### **800 professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES) sont formés**

Il est prévu au titre de 2019, le recrutement de 800 nouveaux professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES) à former à l'Ecole normale supérieure de Koudougou (ENS/K). A la date du 31 décembre 2019, les 800 nouveaux professeurs ont été recrutés, soit un taux de réalisation physique de 100%.

#### **300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique, option EPS sont recrutés et à former**

300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique, option EPS à former à l'ENS/K ont été recrutés. Au niveau de ce produit, le taux de réalisation physique est de 100%.

#### **300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG/IDS) sont recrutés et à former**

En 2019, il est prévu le recrutement de 300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à former à l'Institut des Sciences (IDS). Les 300 ont été effectivement recrutés et le taux de réalisation physique est de 100%.

#### **300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) sont recrutés et à former**

En 2019, sur les 300 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à recruter et à former à l'ENS/K, 300 professeurs ont été recrutés. Le taux de réalisation physique au 31 décembre 2019 est de 100%.

#### **75 nouveaux éducateurs et de moniteurs d'éducation de jeunes enfants sont mis à disposition**

En vue d'améliorer l'accès au préscolaire, il est prévu en 2019, la mise à disposition de 75 nouveaux éducateurs et de moniteurs d'éducation de jeunes enfants.

Au 31 décembre 2019, les 75 EJE ont été mis à disposition du MENAPLN et ont été affectés dans les différentes structures d'éducation préscolaire. Le taux de réalisation physique est de 100%.

## **20 nouveaux professeurs de l'enseignement et formation techniques et professionnels sont formés**

10 nouveaux professeurs certifiés des lycées et collèges de l'enseignement technique et professionnel (CAPET) recrutés et à former.

En vue d'améliorer l'accès à l'Enseignement et la formation techniques et professionnels, il est prévu le recrutement de 10 nouveaux professeurs certifiés des lycées et collèges de l'enseignement technique et professionnel (CAPET) à former à l'ENS/K au titre de 2019.

Au 31 décembre 2019, sur les 10 professeurs certifiés prévus, 10 ont été effectivement recrutés avec un taux d'exécution physique de 100%.

10 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et de Formation professionnelle (CAET) recrutés et à former

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à l'EFTP, sur une prévision de 10 nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et de Formation professionnelle (CAET) à former à l'ENS/K, 10 ont été recrutés.

En outre, des enseignants ont été recrutés et sont en formation en Tunisie dans le cadre du projet FECOP/EFTP et la formation doit se dérouler sur une période de 4 ans.  
162 élèves-enseignants suivent actuellement leur deuxième année de formation pratique à l'Université centrale de Tunis. Ces élèves viendront achever leur formation à l'ENS/K au titre de l'année académique 2020-2021.

Le taux de réalisation physique de ce produit est de 100%.

## **42 nouveaux encadreurs de l'enseignement et formation techniques et professionnels sont formés**

En 2019, il est prévu le recrutement de 42 nouveaux encadreurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Cependant, ce recrutement a été suspendu en attente de l'adoption du statut valorisant des personnels de l'éducation.

## **51 nouveaux professeurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont mis à disposition**

En prévision de l'ouverture des nouveaux établissements d'EFTP, 20 professeurs de l'EFTP soit 10 professeurs CAPET et 10 professeurs CAET pour le compte de l'Etat ont été mis à disposition du MENAPLN.

Pour le recrutement sur mesures nouvelles, le taux de réalisation physique au 31 décembre 2019 est de 100%.

Pour le compte du projet FECOP/EFTP, sur les 31 professeurs de l'EFTP de niveau CAET, 27 ont effectivement été mis à disposition du MENAPLN et ont été affectés dans les établissements. La différence s'explique par la démission de certains professeurs.

Le taux de réalisation physique est de 87%.

Le taux de réalisation physique global du produit est de 93,5%.

## **12 nouveaux encadreurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont mis à disposition**

En 2019, il est prévu la mise à disposition du MENAPLN de 12 encadreurs de l'enseignement et la formation techniques et professionnels soit 8 recrutés et formés par l'Etat (6 CPES et 2 IES) et 4 CPES au titre du projet FECOP/EFTP.

A la date du 31 décembre 2019, tous les encadreurs ont été mis à disposition et ont été affectés dans les différentes structures, soit un taux de réalisation physique de 100%.

#### **3740 nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) mis à disposition**

Dans le cadre de l'accroissement des ressources humaines, il est prévu pour le compte de l'année 2019, la mise à disposition des écoles primaires publiques de 3 740 nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) soit 1 000 sur mesures nouvelles et 2740 sortants des ENEP.

A la date du 31 décembre 2019, les 1000 IAC, ils ont été effectivement recrutés et les 3740 IAC ont été mis à disposition du MENAPLN et affectés dans les différentes régions.

Le taux d'exécution physique du produit est de 100%.

#### **3625 nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire mis à disposition**

En 2019, il est prévu la mise à disposition de 3 625 professeurs niveau licence et DEUG, soit 2 275 sortants des écoles professionnelles et 1 350 professeurs recrutés sur mesures nouvelles.

Au titre des sortants de l'IDS et de l'ENS/K, on note que la sortie des professeurs stagiaires a été effective et ils ont été affectés dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire.

Pour ce qui concerne les 1350 professeurs, le recrutement n'a pas été réalisé par manque de crédits budgétaires.

Le taux d'exécution physique est de **63%**.

Par ailleurs, un concours direct spécial a été organisé en vue de l'intégration de 1 520 de la promotion 2016 ayant passé trois années effectives dans ledit programme. Sur les 1520, il y a eu 839 admis, soit un taux de succès de 55,20%.

Concernant les recrutements, il existe une différence entre le taux de réalisation physique généré au niveau du PTAB et celui du rapport narratif. En effet, le rapport narratif considère le recrutement sur concours directs et professionnels suivis de formation comme étant achevés après la publication des résultats Or, au niveau du PTA, pour avoir un taux de réalisation de 100%, c'est la modalité « affectation dans les postes » qui est considérée. La modalité publication des résultats correspond à 55% de taux de réalisation.

#### **Budget alloué aux concours**

Sur un budget prévisionnel de 345 000 000 F CFA alloué à l'organisation des différents concours directs et professionnels au niveau du MENAPLN, cette somme a été effectivement dépensée, soit un taux d'exécution financière de 100%.

Pour ce qui est du Programme « Emploi Jeunes » pour l'Education nationale (PEJEN), il faut noter qu'il est pris en compte dans le Cadre sectoriel de Dialogue « Travail, Emploi et Protection sociale (CSD/TEPS) ».

NB : il était prévu l'éclairage de 1 115 salles de classe à travers la mise en œuvre du projet d'électrification des établissements d'enseignement public du Burkina Faso par le système photovoltaïque. Au 31 décembre 2019, cet investissement est réalisé à 100%.

Pour ce sous-effet, 22 produits étaient attendus. Au 31 décembre 2019, il faut retenir que huit (08) établissements d'EFTP sur 12 en construction sont entièrement achevés. Il s'agit notamment des CETFP de Sebba, Kongoussi, Sapouy, des lycées professionnels de Manga, Tenkodogo, Kaya, Zorgho, ainsi que du lycée technique de Koudougou. Pour le compte de l'enseignement général, 4 lycées scientifiques sur 8 en construction ont été réceptionnés, de même que 10 salles de classe du préscolaire et 144 du primaire et du post primaire.

Les taux de réalisation physique et financière du sous-effet sont respectivement de **88,67%** et de **82,5%**.

- le taux de réalisation du lycée scientifique de Déodougou est passé de 77,64% à 85% ; celui de Kaya de 7,46% à 90% ;
- le taux de réalisation physique du lycée professionnel de Ouagadougou est passé de 0% à 20% ;
- le taux de réalisation du CETFP de Kongoussi 59,95% à 90% et celui de Sindou de 59,94% à 80% ;
- Le lycée technique de Tougan est passé d'un taux de 22% à 80%.

#### **I.1.1.1.2 Sous-effet attendu 2.2.1.2 : la qualité de l'offre d'enseignement et de formation est améliorée**

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le sous-effet.

Tableau 8 : indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.2

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Nombre de nouvelles spécialités (filières) de formation	0	13	13
Nombre de nouvelles filières professionnalisaantes	1	1	0
Proportion de métiers enseignés conformément aux référentiels	NA	NA	NA

Source : DGESS/MENAPLN/MJPEJ

Les principaux produits attendus en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- 13 nouvelles spécialités (filières) de formation sont disponibles
- 01 nouvelle filière professionnalisaante est disponible
- 27 nouveaux référentiels de formation sont élaborés

#### **13 nouvelles spécialités (filières) de formation sont disponibles**

En 2019, il est prévu l'élaboration de cinq (5) référentiels en vue de l'ouverture de nouvelles filières de formation. Parmi ces nouvelles filières ciblées, on peut citer entre autres, l'art et spectacle, l'esthétique, la maintenance d'engins lourds, les soins aux personnes, le phytosanitaire, la plomberie sanitaire, le cuir et peaux, etc.

Suite à un réaménagement budgétaire, huit (08) référentiels supplémentaires ont été identifiés en collaboration avec la Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique (DGREIP). Ce sont : l'agriculture, la production animale (zootechnie), l'hydraulique et équipement rural, le génie civil-finition, la décoration et design intérieur, le réseau et maintenance informatique, la coiffure/esthétique, le transport logistique-agent de transit, l'emballage et conditionnement de produits agroalimentaires, l'hôtellerie restauration-cuisine, l'assistant technique en informatique, les énergies renouvelables et l'audiovisuel et cinéma.

Actuellement, les référentiels de ces treize (13) nouvelles filières de formation ont été élaborés. Un atelier de pré-validation a eu lieu du 02 au 06 décembre 2019. L'étape restante est la prise d'un arrêté pour officialiser l'ouverture de ces filières.

Le taux d'exécution physique et financière de ce produit est de 100%.

#### **1 nouvelle filière professionnalisaante est disponible**

En 2019, il était prévu l'ouverture d'une nouvelle filière professionnalisaante dans les centres de formation professionnelle du MJPEJ. Au 31 décembre 2019, l'activité n'a pas été réalisée. Cette situation est due à la régulation budgétaire.

#### **27 nouveaux référentiels de formation sont élaborés**

En 2019, il est prévu l'élaboration de 27 nouveaux référentiels de formation pour un coût prévisionnel de 270 000 000 F CFA. Les étapes d'élaboration d'un référentiel de formation sont les suivantes : l'analyse

en situation de travail, l'élaboration des référentiels métiers compétences, de formation et d'évaluation, l'élaboration du guide d'organisation pédagogique et matérielle, l'élaboration du projet de règlement de certification.

Ces référentiels ont été élaborés avec l'appui financier du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPR-Z) et d'Expertise France. Ainsi, le CFPR-Z a financé l'élaboration de deux (2) référentiels de formation de niveau Brevet de qualification professionnelle (BQP) pour un montant de 20 000 000 FCFA et Expertise France, 20 référentiels de formation de niveau Certificat de qualification professionnelle et 5 référentiels de Formation modulaire qualifiante (FMQ) pour un montant de 250 000 000 FCFA. Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

Les taux de réalisation physique et financière du sous-effet sont de 100%.

#### I.1.1.1.3      **Sous-effet attendu 2.2.1.3 : l'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurées**

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le sous-effet.

Tableau 9 : indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.3

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Indice de parité du sexe du TBA au primaire	0,96	1	0,96
Indice de parité du sexe du TBA au post-primaire	1,12	1	1,10
Proportion des apprenantes par rapport à l'effectif total des apprenants	24%	25%	21,12%

Source : DGESS/MENAPLN ET MJPEJ

Les principaux produits attendus en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- Parité entre filles et garçons à l'accès
- Apprenantes par rapport à l'effectif total des apprenants

#### **Parité entre filles et garçons à l'accès**

Au titre de l'égalité et de l'équité d'accès pour tous, il a été réalisé en 2019, la subvention à la scolarisation de 256 000 filles nouvellement inscrites au CP1, des appuis spécifiques au profit de 428 filles vulnérables du post-primaire et secondaire, l'organisation d'activités de promotion de l'éducation des filles et du genre, le suivi de la scolarisation des filles et l'appui à l'hébergement et à la scolarisation de 101 filles dans la maison communautaire de Manga. Dans le cadre des activités soutenues par l'UNICEF, 450 filles de la région du Centre-Ouest ont été soutenues par la dotation en kits scolaires et un paquet d'interventions comme les subventions à l'hébergement et à la restauration et des appuis spécifiques. De même, le projet SWEDD a permis de soutenir 16 340 élèves dont 8353 filles pour les cours d'appui, 8400 filles pour les subventions à la cantine, 1300 filles pour la subvention à l'hébergement, 2830 filles pour l'appui financier et 1000 filles bénéficiaires de dons divers (vélos, rations alimentaires et fournitures divers).

Concernant le développement de l'éducation inclusive, il a été accordé la subvention à la scolarisation de 3 417 élèves handicapés et à 34 structures éducatives privées dans toutes les régions du pays.

En plus de ces résultats, plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit :

- de la sensibilisation à la scolarisation des filles à travers le fonctionnement des clubs deen kan ; (14 909 élèves dont 12 207 filles touchées par les sensibilisations) ;
- de la sensibilisation sur le thème « les grossesses en milieu scolaire : enjeux et défis» dans le cadre de la journée internationale de la fille ;
- de la sensibilisation des acteurs de terrain à la problématique de l'éducation des filles et du genre, notamment le plaidoyer pour le maintien des filles et la réinsertion scolaire des filles victimes de grossesses non désirées ;

- de la sensibilisation des parents sur le dialogue parents-enfants en matière de sexualité et éducation dans le cadre du projet SWEDD qui a permis de toucher environ 600 000 personnes dont 25% des parents des filles bénéficiaires des appuis du projet ;
- du renforcement des capacités de 1 350 filles, à travers des formations sur les compétences de vie courante pour le développement de l'estime de soi.

Au niveau du développement de l'éducation inclusive, il s'agit :

- de la formation en éducation inclusive de 1650 acteurs et actrices avec la collaboration de l'OCADES, HI, UNICEF et de l'UN/ABPAM. Il s'agit des enseignants des classes intégratrices (CI), des classes transitoires d'inclusion scolaire (CTIS), des acteurs de la réadaptation à base communautaire (RBC), des conseillers villageois de développement (CVD), des leaders d'opinion, des chefs de circonscription d'éducation de base (CCEB), des enseignants et directeurs d'écoles de 11 provinces. Ces formations ont permis la prise en charge psychopédagogique de 3411 ESH ;
- du suivi des candidats handicapés dans des jurys du BEPC et du CEP à Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Tenkodogo et Garango ;
- de la tenue d'une rencontre de concertation entre acteurs de l'éducation inclusive pour un partage d'expériences. Cette rencontre a regroupé 65 personnes des structures publiques.

Par ailleurs, dans le cadre des activités d'hygiène, santé et nutrition, des actions ont été menées notamment :

- la commémoration de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle (JMHM, lancement du projet soutenu par l'UNICEF) ;
- la formation d'enseignants sur la GHM en collaboration avec WATER AID , plan international ;
- la mise en œuvre d'activités de promotion de la GHM dans 65 écoles et établissements de la Tapoa avec l'appui de l'UNICEF ;
- la sensibilisation sur la Santé sexuelle et reproductive (SSR) et la formation des élèves des parents d'élèves, de leaders communautaires. Au total 152 animateurs et animatrices ont été formés ; 147 leaders coutumiers et religieux et 12 mentors identifiés et formés pour le suivi des filles. Les sensibilisations ont touché plus de 48 229 acteurs des localités touchées ;
- la distribution de kits scolaires à 12 500 élèves du primaire, du post-primaire et du secondaire et de 1000 livrets GHM aux adolescentes scolarisées. L'octroi de kits scolaires a été rendu possible grâce à l'appui de l'UNICEF et du projet SWEDD ;
- le soutien au fonctionnement de 4 centres-jeunes ;
- la mise à disposition de kits d'urgence GHM et de boîtes à pharmacie aux Clubs deen kan (CCEB-BF/SWEDD) ;
- la formation de 806 agents de la vie scolaire et enseignants du Centre-Ouest, des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel sur différents thèmes (technique d'animation des clubs scolaires et en GHM, PSG, Safe school, VBG) dans le cadre des projets soutenus par la Fondation OCCITANE, le PADS/SWEDD);
- la formation de 360 agents de la vie scolaire et enseignants du post-primaire sur la GHM et la Violence basée sur le genre (VBG) dans le cadre du projet PEASS (avec Plan international).

La mise en œuvre des activités a cependant rencontré des difficultés ou contraintes parmi lesquelles :

- la fermeture des établissements liée à l'insécurité ;
- l'inadaptation de la planification des activités au calendrier scolaire dans le cadre des projets avec les partenaires (qui réduit le temps d'exécution des activités) ;
- la perturbation du calendrier scolaire par les remous sociaux (grèves) ;
- l'insuffisance de prise en charge des élèves handicapés dans l'organisation des examens nationaux.

A cet effet, des solutions adaptées ont été proposées pour améliorer l'exécution des différentes activités. Il s'agit de :

- adapter la programmation des activités au calendrier scolaire ;
- privilégier le dialogue social pour l'intérêt des enfants ;
- élaborer une cartographie des candidats handicapés aux examens nationaux.

#### **Apprenantes par rapport à l'effectif total des apprenants**

Il ressort du rapport de rentrée 2018-2019 des centres publics de formation professionnelle du MJPEJ élaboré par la Direction générale de la Formation professionnelle (DGFP), que le nombre d'apprenants est de 3 739 dont 790 apprenantes. Les femmes représentent 21,12% des apprenants de la formation sur une prévision de 25%. Toutefois, on note un taux d'atteinte de la cible de 84,48% au 31 décembre 2019. Cela a été rendu possible grâce aux séances de sensibilisation menées par les directions centrales et déconcentrées. Les filières les plus prisées par les apprenantes sont : la coupe-couture, la coiffure, la teinture et la saponification.

Les taux de réalisation physique et financière du sous-effet sont respectivement de **92,24%** et de **100%**.

#### **I.1.1.1.4 Sous-effet attendu 2.2.1.4 : des mesures incitatives sont mises en place pour la promotion de l'éducation et la formation**

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le sous-effet.

Tableau 10: indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.4

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Taux de couverture de l'année scolaire par la cantine scolaire	3	3	3
Nombre d'élèves du post-primaire bénéficiaires de nouvelles bourses	5084	5000	7572
Nombre d'élèves du secondaire bénéficiaires de nouvelles bourses	2809	3000	3474
Nombre d'apprenants bénéficiaires de bourses	40	40	70
Nombre de formés subventionnés	5656	5656	8106

Source : DGESS/MENAPLN et MJPEJ

Les principaux produits attendus en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- tonnes de vivres acquises pour les écoles préscolaires et primaires publiques et privées ;
- 5000 nouveaux élèves du post-primaire sont bénéficiaires de bourses ;
- 3000 nouveaux élèves du secondaire sont bénéficiaires de bourses ;
- 70 apprenants sont bénéficiaires de bourses ;
- 5656 formés sont bénéficiaires de subventions.

#### **Tonnes de vivres acquises pour les écoles préscolaires, primaires publiques et privées**

Au titre de l'année scolaire 2018-2019, le montant de 18 882 893 000 F CFA a été transféré à 336 communes de 43 provinces pour l'acquisition de 40 093, 92 tonnes de vivres (riz, haricot, mung bean, huile) au profit de 3 321 529 élèves du préscolaire et du primaire.

Ces vivres acquis ont couvert environ 3 mois de l'année scolaire.

Au 31 décembre 2019, la situation de l'acquisition des vivres au niveau des communes se présente comme suit :

- **302 sur 336 communes** ont acquis en totalité leurs vivres soit **89,88%** ;
- **14 communes** ont acquis en partie leurs vivres soit **4,16%** ;
- **20 communes** n'ont pas acquis leurs vivres soit **5,95%**.

Les difficultés d'acquisition des vivres dans les 34 communes sont liées aux situations suivantes : défaillance des fournisseurs, rejet de certains vivres par l'expert agroalimentaire (vivres impropre à la consommation) et marchés infructueux.

Au titre des quantités de vivres acquises, on note :

- **563 380 sacs de 50 kg de riz soit 28 169 tonnes** ;
- **132 531 sacs de 50 kg de haricot soit 6 627 tonnes** ;
- **153 045 bidons d'huile de 20 litres (pesant environ 18,4kg chacun) soit 2 785 tonnes.**

Cela donne un total de **37 581 tonnes** de vivres au profit de **2 741 795 élèves** bénéficiaires sur **40 093,92 tonnes** attendues soit un taux de réalisation physique de **93,73%**.

NB : certaines structures du non formel ont bénéficié dans certaines communes, de vivres. Il convient de prendre en compte les apprenants des structures d'éducation non formelle des adolescents dans les prochaines dotations.

Le montant total de l'acquisition est de **17 912 887 267 FCFA** sur une prévision de **18 882 893 000 F CFA** soit un taux d'exécution financière de **94,81%**.

En plus de ces acquisitions, on enregistre la contribution de certains partenaires notamment le Catholic Relief Services (CRS) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Cette contribution se présente comme suit :

#### **Dotation CRS :**

Pour 2019, le projet cantines scolaires (PCS)-MENAPLN/CATHWEL selon le protocole d'accord du 27 mars 2019 conclu entre Catholic Relief Services United States Department of Agriculture (USDA) et le gouvernement du Burkina Faso pour le financement des cantines dans la zone de couverture dudit projet (Sanmatenga, Bam et Namentenga), il n'est pas prévu un approvisionnement en vivres pour la première année. Ce nouveau projet couvre la période d'octobre 2018 à septembre 2022.

#### **Dotation PAM :**

Pour l'année 2019, le PAM dans le contexte d'insécurité qui sévit dans sa zone de couverture n'a pas atteint les résultats attendus. Ainsi, sur un budget prévisionnel global de 4 680 226 500 F CFA, le montant a été révisé et ramené à 2 500 000 000 au titre de la subvention. Au titre de la contrepartie nationale sur un montant prévu de **234 011 000 F CFA**, le projet a effectivement bénéficié de **64 368 500 F CFA**

Au regard de cette planification, la réalisation du bailleur s'est réellement chiffrée à **882 882 589 F CFA** et celle de la contrepartie nationale à **61 356 628 F CFA**. Les résultats suivants ont été enregistrés :

- 1589, 019 tonnes de vivres sur une prévision de 1 924,508 tonnes soit 82,56% ;
- 330 structures du préscolaire et du primaire dotées de vivres sur 570 planifiées soit 57,9% ;
- 43 071 bénéficiaires sur 84 700 prévues soit une couverture de 50,85%.

La principale raison de cette faible couverture est la fermeture ou l'inaccessibilité de certaines écoles liée à la situation sécuritaire qui prévaut dans la zone de couverture du PAM (Soum, Séno).

Une autre difficulté liée à la mise en œuvre est la faiblesse du montant alloué au titre de la contrepartie nationale. Cette situation est consécutive à la régulation des crédits alloués aux projets et programmes au regard des contraintes nationales ; ce qui n'a pas facilité l'exécution des activités programmées.

Il importe de préciser la contribution des parents d'élèves à travers la collecte de vivres au profit de la cantine endogène. Elle est estimée à 1353,61 tonnes pour l'année 2019.

#### **La cantine du post-primaire et secondaire assurée**

Au niveau des établissements du post-primaire et secondaire, l'Etat a alloué 1 650 000 000 F CFA pour le fonctionnement des cantines scolaires. Cela a servi à :

- l'acquisition de viande au profit des cantines scolaires du secondaire des zones du Centre et du Centre-Est (63 600 000 F CFA), de l'Ouest et du centre- Nord (51 000 000 F CFA) soit un montant total de 114 600 000 F CFA ;

- la restauration et l'hébergement des candidats déplacés au BAC, session de 2019 pour un montant de 330 000 000 F CFA ;
- l'acquisition des vivres pour les dotations des établissements dont la situation est la suivante :
  - ✓ 10 211 bidons de 20 l pour un montant de 173 587 000 F CFA livrés et réceptionnés ;
  - ✓ 100 tonnes de haricot local pour 42 500 000 F CFA livrés et réceptionnés.

Suite à la résiliation des quatre contrats de fournisseurs défaillants, un appel d'offres accéléré a été lancé et les contrats des fournisseurs retenus ont été approuvés. Ce sont :

- 402 tonnes de riz local pour la somme de 153 564 000 F CFA ;
- 398 tonnes de riz importé pour la somme de : 137 310 000 FCFA ;
- 395,2 tonnes de pâtes alimentaires pour la somme de 288 545 400 F CFA ;
- 3 398 cartons de concentrée de tomate pour 50 000 211 F CFA ;
- 14 886 cartons de sardines à huile végétale enrichie en vitamine A d'une valeur de 294 081 266 CFA.

A la date du 31 décembre, les vivres ont été livrés et réceptionnés, soit un taux d'exécution physique et financière de 100%.

Au titre des acquisitions de vivres pour assurer la cantine du post-primaire et secondaire, les difficultés sont les suivantes :

- la défaillance des fournisseurs;
- le démarrage tardif de la cantine dû au retard dans les livraisons par les fournisseurs;
- la non évolution de l'allocation budgétaire par rapport au nombre d'établissements demandeurs de la cantine qui s'accroît chaque année ;
- l'accroissement annuel du budget du BAC qui contribue à réduire considérablement la part du budget destinée aux acquisitions de vivres ordinaires pour les élèves dans les établissements ;
- la faiblesse de la contribution des établissements au profit du CAST « cantine du secondaire » liée à la quantité insuffisante de vivres acquises.

Pour pallier ces difficultés, les solutions proposées sont les suivantes :

- suivre les fournisseurs pour le respect des délais contractuels ;
- reprendre les appels d'offres en procédure accélérée pour les marchés défaillants ;
- augmenter le budget en vue d'acquisition suffisante de vivres au profit des établissements ;
- créer une ligne pour les dépenses du BAC.

### **5000 nouveaux élèves du post-primaire sont bénéficiaires de bourses**

En vue d'assurer de meilleures conditions d'études aux élèves, 7 572 bourses dont 3 985 pour les filles ont été attribuées pour le compte de l'année scolaire 2018-2019.

Le dépassement de la cible s'explique par un appui budgétaire de l'Agence française de développement (AFD) au Burkina Faso pour la prise en charge des bourses scolaires des élèves du post-primaire et du secondaire.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

### **3000 nouveaux élèves du secondaire sont bénéficiaires de bourses**

Pour le compte de l'année scolaire 2018-2019, il a été attribué 3 474 bourses dont 1 612 pour les filles.

En 2019, le nombre total des élèves du secondaire bénéficiaires de la bourse est de 6 819 dont 3 024 filles.

A cette étape, les boursiers sont payés et les états de paiement sont attendus à la DIOSPB afin d'entamer le processus de déblocage des ressources de 2020 pour les prochains paiements des bourses.

En perspective, pour pallier les difficultés liées au retard de paiement des bourses, il est envisagé le transfert des ressources directement dans les régies des différentes régions afin de permettre à chaque région de justifier et de débloquer ses fonds après paiement pour éviter de bloquer tout le système.

Le taux d'exécution physique est de 100% avec un taux d'exécution financière de 100%.

### **70 apprenants sont bénéficiaires de bourses**

Dans le but d'accroître l'accès à la formation professionnelle, le MJPEJ a prévu en 2019 de recruter, de placer et de suivre 40 stagiaires boursiers en Tunisie et au Maroc. Le coût prévisionnel de l'activité s'élève à 15 975 000 F CFA. Au 31 décembre 2019, 70 stagiaires dont 29 filles ont été recrutés et placés dans ces deux pays soit 50 pour le Maroc et 20 pour la Tunisie pour un montant de 414 975 000 F CFA.

Le dépassement de la cible est imputable au rayonnement du partenariat avec la partie Marocaine. En effet, la convention cadre de 2015-2018 étant arrivée à terme, une nouvelle convention a été signée le 21 décembre 2018 à Dakha au Maroc et prévoit l'octroi de 150 bourses sur une durée de trois ans soit 50 bourses par an.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

### **5656 formés sont bénéficiaires de subventions**

Le Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) dans le but de financer le développement du capital humain en soutien aux filières porteuses de croissance et d'emplois, a prévu financer en 2019 des actions de formation (élevage, agriculture, artisanat, etc.) au profit de 5 656 bénéficiaires pour un montant prévisionnel de 1 544 994 000 F CFA.

Au 31 décembre 2019, 8 106 jeunes ont bénéficié de subventions pour les différentes formations pour un montant de 1 503 022 097 F CFA. Le dépassement de la cible s'explique par l'appui financier de plusieurs partenaires qui a permis d'offrir plus de formations.

Les taux d'exécution physique et financière de l'activité sont de 100%.

Les taux d'exécution physique et financière du sous-effet sont respectivement de **98,87%** et de **99,14%**.

#### **I.1.1.5 Sous-effet attendu 2.2.1.5 : les pratiques enseignantes et d'encadrement sont améliorées**

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le niveau d'atteinte du sous-effet.

Tableau 11: indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.5

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Proportion des enseignants ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%	100%
Proportion des formateurs ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%	100%

Source : DGEES/MENAPLN /MJPEJ

Les principaux produits attendus en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- 100% du personnel d'éducation préscolaire ont bénéficié d'une formation continue ;
- 100% des enseignants du primaire ont bénéficié d'une formation continue ;
- 100% du personnel enseignant du post-primaire ont bénéficié d'une formation continue ;
- 100% du personnel d'encadrement du primaire ont bénéficié d'une formation continue ;
- 100% du personnel d'encadrement du post-primaire ont bénéficié d'une formation continue ;
- 100% des formateurs ont bénéficié d'une formation continue.

#### **100% du personnel d'éducation préscolaire ont bénéficié d'une formation continue**

Dans le cadre du renforcement des compétences des personnels d'éducation préscolaire, il s'est tenu du 2 au 5 juillet 2019 à Loumbila, la conférence des Inspecteurs d'Education de Jeunes Enfants. Elle a connu la participation de 85 Inspecteurs autour du thème : « l'utilisation des guides pédagogiques au préscolaire ».

Quant à la conférence des Educateurs de Jeunes Enfants (EJE) et des Moniteurs d'Education de Jeunes Enfants (MEJE), elle s'est tenue du 9 au 12 juillet 2019 dans trois bassins à savoir Bobo-Dioulasso, Ouahigouya et Loumbila. Le thème a également porté sur « l'utilisation des guides pédagogiques au préscolaire ». Elle a regroupé 699 participants dont 452 EJE et 247 MEJE.

Une formation au profit de 50 EJE et MEJE sur le thème « formation des acteurs du préscolaire en pré-lecture et littérature enfantine » s'est également tenue du 26 au 29 août à Loumbila. En outre, 25 Inspecteurs d'Education de Jeunes Enfants et 90 EJE et MEJE ont bénéficié de la même formation respectivement du 15 au 18 et du 21 au 25 octobre 2019 à Ziniaré.

Par ailleurs, 70 techniciens chargés du Développement des Jeunes Enfants au Burkina Faso du MENAPLN et du MFSNF-AH des niveaux central et déconcentré ont été formés dans le cadre de la mise en œuvre du projet NORAD du 22 au 26 juillet 2019 et du 29 juillet au 02 août 2019 à Ziniaré.

La conférence des personnels du préscolaire a regroupé 780 participants.

Le taux d'exécution physique est de 100%. Le taux d'exécution financière est aussi de 100%.

#### **100% des enseignants du primaire ont bénéficié d'une formation continue**

Au compte du primaire, il s'est tenu du 17 au 20 septembre 2019 dans les Circonscriptions d'Education de Base, le renforcement des capacités de 70 530 enseignants en classe à travers la tenue d'une conférence annuelle sur les thèmes suivants : « l'exploitation des guides pédagogiques » et « l'approche Safe School ».

Au titre de l'action relative à la santé-hygiène-nutrition et la prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire, 40 enseignants ont été formés sur le module « la santé sexuelle et la santé de la reproduction » du 22 au 27 septembre 2019 à Kaya.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%

Par ailleurs, 270 enseignants du bilingue des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années ont été formés à la transcription des langues nationales et à la didactique respectivement du 17 novembre au 7 décembre 2019 et du 25 novembre au 7 décembre 2019.

#### **100% du personnel enseignant du post-primaire et du secondaire ont bénéficié d'une formation continue**

Au titre du renforcement des capacités, les travaux des journées pédagogiques se sont déroulés en 4 jours dans les chefs-lieux de régions entre le 15 novembre et le 23 décembre 2019. Ils ont porté sur les guides pédagogiques et ont regroupé 3325 enseignants du post-primaire et du secondaire.

En outre, 300 enseignants du post-primaire des régions des Cascades, du Centre-Est et des Hauts-Bassins ont été formés à l'approche EQAmE/Safe-School du 18 au 22 novembre 2019 pour les régions des Hauts-Bassins et des Cascades et du 25 au 29 novembre 2019 pour la région du Centre-Est.

Une série de formations sur « les référentiels produits par les projets GIZ/EFTP pour la transformation du riz et du manioc », « les itinéraires techniques de transformation du manioc » et sur « les itinéraires techniques de transformation du riz » à l'intention de 25 enseignant(e)s des établissements d'EFTP partenaires s'est tenue respectivement du 13 au 17 août 2019 à Koudougou, du 09 au 13 septembre 2019 à Dédougou et du 30 septembre au 04 octobre 2019 à Bobo-Dioulasso.

Les taux d'exécution physique et financière de ces formations sont de 100%.

#### **100% du personnel d'encadrement du primaire ont bénéficié d'une formation continue**

Au titre de l'année 2019, la conférence annuelle des encadreurs pédagogiques du primaire s'est tenue dans les chefs-lieux des régions du 16 au 19 juillet 2019 pour les CPI et IEPD et du 23 au 26 juillet 2019 pour les IP autour des thèmes suivants : « l'exploitation des guides pédagogiques » et « l'approche Safe School ». Ont pris part à cette activité 4 531 encadreurs (740 IEPD, 841 CPI et 2 950 IP).

Deux sessions de formation sur l'approche « étude de leçon » ont été organisées au profit de 88 Chefs de Circonscription d'Education de Base (CCEB) et formateurs des ENEP du 20 au 23 août et du 3 au 6 décembre 2019 à Loumbila.

10 Chefs de Circonscription d'Education de Base (CCEB) ont été formés sur le module « la santé sexuelle et santé de la reproduction du 22 au 27 septembre 2019 à Kaya.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

#### **100% du personnel d'encadrement du post-primaire ont bénéficié d'une formation continue**

La conférence annuelle des encadreurs pédagogiques du post-primaire et du secondaire s'est tenue du 30 juillet au 2 août 2019 dans trois bassins, à savoir Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Loumbila autour du thème suivant : « l'utilisation des guides pédagogiques au post-primaire ». Elle a regroupé 748 participants.

Une formation sur l'approche Safe School à l'intention de 72 acteurs clés du projet PEASS-BF de Plan International et des Encadreurs pédagogiques de la DREPS du Centre-Nord s'est tenue du 16 au 18 mai à Kaya.

Une série de formations, au profit de 15 encadreurs pédagogiques du post-primaire et du secondaire de la filière agroalimentaire sur « les référentiels produits par les projets GIZ/EFTPA pour la transformation du riz et du manioc », « les itinéraires techniques de transformation du manioc » et sur « les itinéraires techniques de transformation du riz », s'est tenue respectivement du 13 au 17 août 2019 à Koudougou, du 09 au 13 septembre 2019 à Déodougou et du 30 septembre au 04 octobre 2019 à Bobo-Dioulasso.

Une formation regroupant 41 encadreurs pédagogiques du post-primaire et du secondaire sur les questions de l'éducation préventive en santé, nutrition, VIH/SIDA et autres problèmes de santé s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2019 à Manga.

Tous les participants attendus à ces formations y ont pris part soit des taux d'exécution physique et financière de 100%.

#### **100% des formateurs ont bénéficié d'une formation continue**

Il est prévu en 2019, la formation de 70 formateurs enseignants.

Au 31 décembre 2019, le MJPEJ a organisé deux sessions de formation continue au profit de 70 formateurs. Cela s'est fait à travers la contribution du Programme de renforcement de la formation et de l'insertion professionnelles (PRFIP) qui a financé la formation continue de 60 formateurs en mécanique de précision, en plomberie sanitaire, en informatique, en électricité bâtiment, en mécanique auto, électromécanique pour un coût de 60 000 000 FCFA. En outre, le Campus de Limoges en France a assuré la formation continue de 10 formateurs en Bâtiment et travaux publics pour un coût de 19 666 800 FCFA.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

Les taux de réalisation physique et financière du sous-effet sont de 100%.

#### **I.1.1.1.6 Sous-effet attendu 2.2.1.6 : le dispositif d'évaluation et de certification des connaissances et des compétences des élèves et des apprenants est renforcé**

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le niveau d'atteinte du sous-effet.

Tableau 12: indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.6

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Taux d'admission moyen aux examens de certification	84,85%	70%	83,46
Nombre de métiers en compétition lors des olympiades nationales des métiers	5	5	5
Proportion des métiers couverts par la certification	NA	NA	NA
Proportion de centres couverts par la certification par habilitation	NA	NA	NA

Source : DGESS/MJPEJ

Les principaux produits attendus en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- les sessions de certification sont organisées au profit des apprenants ;
- les olympiades nationales des métiers sont organisées.

Ces produits concernaient le sous-effet initial intitulé : les connaissances et les compétences sont évaluées.

### **Les sessions de certification sont organisées au profit des apprenants**

Admis aux examens de certification

Dans le cadre de la certification des compétences professionnelles, il est prévu en 2019 l'organisation des examens du Certificat de Qualification professionnelle (CQP) au profit de 4 426 candidats, du Brevet de Qualification professionnelle (BQP) au profit de 908 candidats, du Brevet professionnel de Technicien (BPT) au profit de 656 candidats et du Brevet professionnel de Technicien Spécialisé (BPTS) au profit de 57 candidats pour un coût prévisionnel de 182 534 000 F CFA.

Au 31 décembre 2019, tous les examens ont été organisés pour un taux d'admission moyen de 83,46%.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%

### **Les olympiades nationales des métiers sont organisées**

Le MJPEJ a prévu l'organisation des olympiades nationales des métiers d'un coût prévisionnel de 109 563 000 F CFA.

La compétition s'est déroulée du 25 au 27 juin 2019 dans les métiers de la boulangerie-pâtisserie, l'électricité bâtiment, la mécanique automobile, la mécanique de précision et l'électromécanique.

Au total 76 candidats ont pris part à la compétition et les 3 premiers de chaque métier ont été primés.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

Les taux de réalisation physique et financière du sous-effet sont de 100%.

#### **I.1.1.1.7 Sous-effet attendu 2.2.1.7 : le pilotage de l'Education et la formation est amélioré**

Les indicateurs retenus dans le tableau ci-dessous permettront de mesurer le niveau d'atteinte du sous-effet.

Tableau 13 : indicateurs du sous-effet attendu 2.2.1.7

Indicateurs de sous-effets	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Pourcentage des instances statutaires tenues	100%	100%	81,77%

Source : DGESS/MENAPLN

Le principal produit attendu en 2019 qui devrait contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour l'indicateur sectoriel est : « 100% des instances statutaires sont tenues ».

L'état de réalisation du produit au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Tableau 14: situation de la tenue des rencontres statutaires au 31 décembre 2019

Instances statutaires	Nombre de rencontres prévues en 2019	Nombre de rencontres réalisées au 31 décembre	%
CASEM	02	02	100
Cadre partenarial	06	06	100
G.T. Accès	12	07	58,33
G.T. Qualité	12	11	91,67
G.T. Pilotage	12	06	50

G.T. ENF	12	08	66,67
G.T. Gestion financière et allocation des ressources	12	12	100
G.T. E/ES	06	04	66,67
G.T. EFTP	06	02	33,33
Rencontre MENAPLN/ Communes (collectivités territoriales)	01	01	100
Mission conjointe de suivi du PDSEB	01	01	100
Concertations avec les partenaires sociaux	12	09	75
Journée de concertation MENAPLN/ONG/AD	01	01	100
Revue PNDES	02	02	100
Conseil de cabinet élargi	02	02	100
Sessions de la CPEDA	02	02	100

Source : DGESS/MENAPLN et MJPEJ

#### ➤ Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM)

Le premier Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) de l'année s'est tenu le 29 Janvier 2019. Il a réuni les membres statutaires et a permis d'adopter le rapport d'activités 2018 et de valider le programme d'activités 2019. Le deuxième s'est tenu le 30 janvier 2020 pour l'adoption du plan d'action 2020 et du rapport d'activités 2019. Le taux de réalisation physique est de 100%.

#### ➤ Cadre partenarial

A la date du 31 décembre 2019, les six (6) rencontres ordinaires prévues pour l'année ont été tenues soit un taux d'exécution physique de 100%.

#### ➤ Groupes thématiques du PDSEB

Les groupes thématiques (Accès, Qualité, Education non formelle, Gestion financière et allocation des ressources et Pilotage) ont fonctionné de façon régulière. Ces rencontres ont permis de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations et de réfléchir sur des thèmes prioritaires identifiés lors de la mission conjointe précédente. Le taux de réalisation physique est de 66,67%.

#### ➤ Conseils de cabinet

Tous les conseils de cabinet hebdomadaires se sont tenus autour de thématiques diverses afin d'assurer un meilleur fonctionnement du département. Ils ont permis également d'examiner les dossiers à soumettre en Conseils des Ministres.

En plus des conseils de cabinet hebdomadaires, deux conseils de cabinet élargis aux structures centrales et déconcentrées ont été organisés en 2019. La première session de ce conseil s'est tenue du 26 au 28 mai et la seconde les 28 et 29 octobre 2019, soit un taux de réalisation physique de 100%.

#### ➤ Mission conjointe de suivi (MCS) du PDSEB

La septième mission conjointe de suivi du PDSEB s'est tenue du 16 au 19 avril 2019. Elle a permis d'apprécier l'évolution du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire de l'année 2018. L'aide-mémoire a été conjointement signé le 9 mai 2019 par le MENAPLN et le chef de file des Partenaires techniques et financiers du secteur Education et Formation. Le taux de réalisation est de 100%.

#### ➤ Rencontre MENAPLN/Communes (collectivités territoriales)

Il existe un cadre de concertation entre le MENAPLN et les collectivités territoriales. Ce cadre permet au MENAPLN ainsi qu'aux collectivités territoriales de disposer d'informations concernant l'exécution et le suivi des ressources et des compétences transférées ainsi que des questions relatives à l'éducation. En 2019, la tenue de ce cadre dont le thème était « *Management des ressources et des compétences transférées pour le développement de l'éducation dans les collectivités territoriales* » s'est déroulée dans deux (2) bassins au mois de novembre 2019 :

- 25-26 à Bobo Dioulasso ;
- 28-29 à Ouagadougou.

Les préoccupations soulevées lors de cette rencontre avaient trait à :

- l'acquisition des vivres pour les structures éducatives ;
- le défi sécuritaire et l'accueil des élèves déplacés ;
- la réalisation des infrastructures au niveau décentralisé ;
- le transfert des ressources et des compétences ;
- la sécurisation des domaines scolaires (occupation anarchique et sécurisation par bornage) ;
- la gestion des vacations dans les lycées et collèges municipaux ;
- la gestion de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (EFTP) ;
- la gestion de l'Education Non Formelle (ENF).

Au terme des échanges, des recommandations ont été formulées :

- mettre en place des cadres de concertation dans les régions à fort risque sécuritaire pour se pencher sur la gestion des situations spécifiques de l'éducation en situation d'urgence ;
- développer la cantine endogène par des initiatives locales pérennes ;
- améliorer la collaboration entre les communes et les structures déconcentrées du MENAPLN ;
- mettre à la disposition des communes, les nouveaux plans de construction ;
- renforcer les capacités des responsables municipaux sur des thématiques en lien avec le transfert (gestion des cantines, passation des marchés, ENF...) ;
- opérationnaliser les services chargés d'éducation dans chaque Mairie et Conseil régional ;
- développer des mesures d'accompagnement des élèves dans les zones d'accueil ;
- faciliter le transfert des vivres destinés aux cantines scolaires des écoles fermées vers les sites d'accueil des élèves déplacés.

Le taux de réalisation de l'activité est de 100%.

#### ➤ Concertation avec les partenaires sociaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé le 27 janvier 2018 entre le Gouvernement et la CNSE, un comité bipartite de 18 membres a été mis en place pour le suivi. Il a été tenu 9 réunions sur 12 soit un taux de réalisation de 75%. La non tenue des 3 réunions est due à la non disponibilité des membres statutaires du comité impliqués dans les négociations sur le statut valorisant. Indépendamment du comité bipartite, les responsables des structures du ministère impliquées dans le processus de mise en œuvre tiennent également des réunions de régulation avec le ministre.

#### ➤ Revues du PNDES

La revue sectorielle annuelle du CSD-EF du PNDES s'est tenue le 28 février 2019 à Ouagadougou et a permis de valider le projet de rapport sectoriel de performance annuel 2018 du CSD-EF. Quant à la revue à mi-parcours, elle s'est tenue le 26 juillet 2019 pour la validation du projet de rapport à mi-parcours 2019. Le taux de réalisation est de 100%

#### ➤ Journées de concertation MENAPLN/Organisations non gouvernementales et Associations de Développement (ONG/AD)

Ces journées permettent au MENAPLN et aux ONG/AD d'échanger sur les questions en matière d'éducation. Pour 2019, la collecte des données a été réalisée en deux étapes respectivement du 15 au 21 juillet et du 23 au 29 août. Les journées ont été tenues les 23 et 24 décembre 2019 à Manga.

Elles ont porté sur les points suivants :

- l'état des lieux et perspectives du partenariat entre le MENAPLN et les ONG/AD ;

- la présentation de l'annuaire statistique 2019 des ONG/AD ;
- la contribution des ONG/AD à l'éducation en situation d'urgence ;
- le rôle des ONG/AD dans la mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation accélérée/Passerelle ;
- le partage d'expériences des ONG/AD en matière de bonnes pratiques.

Les taux de réalisation physique et financière sont de 100%.

### Sessions de la CPEDA tenues

Afin de promouvoir l'offre privée de formation tout en veillant sur la qualité des formations offertes, le MJPEJ a tenu en 2019 deux sessions de la CPEDA pour un coût de 7 000 000 F CFA. Les deux sessions ont été tenues respectivement du 28 au 30 Août 2019 et du 12 au 13 décembre 2019.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

### Textes réglementaires élaborés

En vue de renforcer le pilotage et la qualité de la formation professionnelle, il est prévu l'élaboration de 2 textes réglementaires.

Le Secrétariat Permanent de la Commission nationale de la certification (SP/CNC) a procédé à la relecture du décret portant création des titres de qualification professionnelle.

Aussi, on note l'adoption du décret 2019 0813/PRES/PM/MJPEJ/MINEFID portant adoption des statuts particuliers du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). L'adoption de ce décret permet au fonds de bénéficier d'une forte implication du monde économique dans la rénovation de son dispositif de financement de la formation professionnelle et d'assurer convenablement ses missions, conformément au décret n°2014-610/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des fonds nationaux.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

Au 31 décembre 2019, le taux d'exécution physique est de 100%.

### Rapport d'études

Le « rapport d'études du centre de recherche en santé de Nouna sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative produit » est l'indicateur retenu pour mesurer le niveau d'atteinte du sous-effet.

Tableau 15: réalisation 2019 et cible 2019 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.2

Indicateur sectoriel	Réalisation 2019	Cible 2019
Rapport d'études	1	1

Source : DGESS/MENAPLN

La réalisation du produit intitulé « rapport d'études du centre de recherche en santé de Nouna sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative » devrait permettre l'atteinte de la cible.

L'état de réalisation du produit au 31 décembre 2019 est le suivant :

En 2019, il est prévu la relecture de la convention MENAPLN/CRSN-UO Ouaga1-CNRST, l'actualisation des outils et du manuel de collecte des données, la collecte des données dans le Système de surveillance démographique et de santé (SSDS) de Nouna, le traitement et la mise en cohérence des données de 2006 à 2018.

Cette relecture devait permettre de disposer d'outils plus adaptés aux besoins en vue de capitaliser la mise en relation des problèmes de scolarisation avec la santé et l'environnement familial des enfants au profit de la qualité de l'éducation.

A la date du 31 décembre 2019, toutes les activités ont été réalisées.

Le taux d'exécution physique est de 100% avec un taux d'exécution financière de 99,9%.

Les taux de réalisation physique et financière du sous-effet sont respectivement de 94,62% et de 99,97%.

Les taux de réalisation **physique** et **financière** de l'EA 2.2.1 : « l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré » sont respectivement de **96,33%** et **97,37%**.

### I.1.1.2 EA 2.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

Il est prévu pour cet effet attendu, cinq (05) sous-effets que sont : (i) les capacités d'accueil des étudiants sont accrues, (ii) le personnel enseignant s'est accru, (iii) la fourniture des services sociaux aux étudiants est améliorée, (iv) le pilotage de l'enseignement supérieur est amélioré et (v) l'insertion professionnelle des étudiants est assurée.

Tableau 16 : situation des effectifs des étudiants entre 2015/2016 et 2018/2019

Année académique	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018-2019			Accroissement 2015/2016 et 2018/2019
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Public	49 248	22 253	71 501	56 914	25 673	82 587	60 293	31 352	91 645	ND	ND	ND	-
Privé	14 102	9 125	23 227	13 080	9 737	22 817	14 950	11 130	26 080	ND	ND	ND	-
Effectif total	63 350	31 378	94 728	69 994	35 410	105 404	75 243	42 482	117 725	ND	ND	ND	-

Source : DGESS/MESRSI

### I.1.1 SEA 2.2.1.1 : les capacités d'accueil des étudiants sont accrues

L'objectif de ce sous-effet attendu est d'accroître le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants. La situation en 2019 est de 655 étudiants pour 100 000 habitants. La cible attendue en 2020 est de 829 étudiants pour 100 000 habitants selon les prévisions du PNDES. La situation des indicateurs sectoriels en 2019 et leur cible pour 2020 est la suivante :

Tableau 17 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.1.1

Indicateurs sectoriels	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	750	655	829
Nombre de nouveaux amphithéâtres complètement achevés	2	2	6
Nombre de nouveaux amphithéâtres en cours de construction	8	8	2
Nombre de bâtiments pédagogiques complètement achevés	2	2	1
Nombre de bâtiments pédagogiques en cours de construction	1	1	3
Siège de l'université virtuelle construit	1	0	1
Nombre d'espaces numériques ouverts construits	3	0	3

Source : DGESS/MESRSI

Les principaux produits dont les réalisations attendues en 2019 qui devraient contribuer à l'atteinte des cibles fixées sont :

;

- 10 nouveaux amphithéâtres sont réalisés ;
- des bâtiments pédagogiques sont construits ;
- le siège de l'université virtuelle fonctionnel et 03 espaces numériques ouverts construits.

## **10 nouveaux amphithéâtres sont réalisés**

Il est prévu en 2019 :

- la poursuite de la construction : (i) d'un amphithéâtre jumelé de 750 places chacun pour un coût de 162 026 000F CFA et deux (02) amphithéâtres de 1000 et 1500 places à l'UO2 ; (ii) d'un bâtiment R+2 contenant 3 amphis de 500 places chacun à l'Institut des Sciences (IDS) à hauteur de 155 407 000 F CFA ;
- l'achèvement de la construction de l'amphithéâtre de 750 places (travaux de finition) et le démarrage de la construction d'un complexe d'amphithéâtres de 500 et 300 places pour un coût de 450 000 000F CFA à l'UNZ.

Au 31 décembre 2019, on note les niveaux de réalisation suivants :

- pour l'amphithéâtre jumelé de 750 places à l'UO2, les travaux sont achevés avec un taux de réalisation physique et financière de 100%. La réception est prévue pour le premier trimestre 2020. Le coût total de cette tranche est supérieur au budget prévisionnel et s'élève à 608 733 721 FCFA. Cela est dû au fait que le PNADES a bénéficié de ressources additionnelles lors de la révision budgétaire en juin 2019.
- s'agissant de la construction des 2 amphithéâtres de 1000 et 1500 places de l'UO2, les travaux sont au stade de coulage de béton armé (BA) dalles pleines. Les amphis, le centre médical et le restaurant de 600 places sont réalisés à travers une MOD dont le montant global de 2 605 861 530 F CFA a déjà été totalement consommé. Il n'y avait aucune programmation financière initiale pour le compte des amphis en 2019. Cependant, l'examen du report budgétaire a permis d'affecter un montant de 1 188 420 096 FCFA pour la poursuite des travaux. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 70% et 100%.
- concernant la construction d'un bâtiment R+2 comprenant 3 amphithéâtres de 500 places chacun, douze bureaux et une bibliothèque de 150 places à l'IDS, les travaux sont au stade de la préparation pour le coulage du béton du dernier niveau ainsi que la fixation des ouvertures. L'ensemble des travaux fait ressortir un taux d'exécution physique de 62%. Le montant engagé au 31 décembre 2019 est de 989 587 586 FCFA sur une prévision de 155 407 000 FCFA. Ce dépassement s'explique par l'affectation de ressources complémentaires aux lignes « investissement » lors de l'examen du report de crédits 2018.

Le taux d'exécution financière est de 100%.

- pour ce qui est de la construction de l'amphithéâtre de 750 places à l'UNZ, les gros œuvres sont achevés et les travaux de finition (peinture, carreaux, commodités) sont en cours. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 90% et de 100%.
- en ce qui concerne le démarrage de la construction des 2 amphithéâtres jumelés de 500 et 300 places à l'UNZ, le marché est en préparation et les travaux vont incessamment démarrer. Le taux d'exécution physique est de 20%. Aucun paiement n'a encore été effectué d'où un taux d'exécution financière de 0%.

Les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont respectivement de **68,40%** et de **80%**.

Les difficultés rencontrées dans la réalisation des amphithéâtres sont, entre autres, le non-respect des délais contractuels par les entreprises, les sous-estimations de base, les régulations budgétaires, les faibles capacités financières et techniques de certaines MOD et/ou entreprises qui prolongent les délais contractuels et entraînent des avenants.

## **Des bâtiments pédagogiques sont construits**

Pour ce qui est des bâtiments pédagogiques, il est prévu en 2019 :

- la poursuite des travaux de construction (i) d'un bâtiment pédagogique en R+2 à l'Université Nazi Boni pour un coût de 394 630 000 F CFA ; (ii) d'une UFR/ST à l'UO 2 en R+2 pour un montant de 2 542 771 000 F CFA. Il faut noter que le montant de l'UFR intègre l'ensemble des composantes d'une cité universitaire moderne.
- le démarrage de la construction d'une UFR à l'UNZ pour un montant total de 1 965 020 000 F CFA, intégrant l'ensemble des composantes d'une cité universitaire moderne.

Au 31 décembre 2019, on note les réalisations suivantes :

- les travaux de construction du bâtiment pédagogique en R+2 à l'Université Nazi Boni sont achevés avec un taux d'exécution physique et financière de 100%.
- pour l'UFR/ST de UO2, les travaux sont achevés. Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%. L'UFR/ST de l'UO2 est composée d'un bâtiment pédagogique en R+2 comportant 4 laboratoires, des salles de cours, une salle de conférence de 300 places et des bureaux pour enseignants.
- quant aux travaux de construction d'une UFR/ST à l'UNZ, la cérémonie de lancement a eu lieu le jeudi 28 novembre 2019. Au 31 décembre 2019, les travaux ont effectivement démarré.

Les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 100%

## **Le siège de l'Université virtuelle fonctionnel (UV-BF) et 03 Espaces numériques ouverts (ENO) construits**

En 2019, il est prévu la poursuite de la réalisation des gros œuvres du siège de l'UV-BF et des gros œuvres des 3 ENO de Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso pour un coût de 300 300 000 F CFA.

Il est également prévu le démarrage de l'opération de subvention du premier ordinateur aux étudiants du cycle licence avec l'appui de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Enseignement supérieur pour un montant de 433 908 000 F CFA.

Au 31 décembre 2019, on note les réalisations suivantes :

- pour le siège de l'UV-BF, les travaux sont au niveau de la préparation des plateformes pour étalement des prédalles. Le taux d'exécution physique est de 44% ;
- les ENO de Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso sont en cours d'exécution et la situation se présente comme suit :
  - les travaux de l'ENO de Bobo-Dioulasso, sont au stade de mise en œuvre du plancher haut RDC avec un taux de réalisation physique de 81% ;
  - les travaux de l'ENO de Ouagadougou sont au stade des enduits et édicules avec un taux d'exécution physique de 95% ;
  - les travaux de l'ENO de Koudougou, sont au stade des enduits et raccordement avec un taux d'exécution physique de 96%.

Pour une programmation initiale de 300 300 000 FCFA, ces investissements ont été financés à hauteur de 1 740 000 000 FCFA. Ce dépassement s'explique par une rallonge budgétaire obtenue en cours d'année.

Le taux d'exécution physique du produit est de 79% pour un taux d'exécution financière de 100%.

Dans le cadre de l'opération de subvention du premier ordinateur des étudiants du cycle Licence, une commission technique a été mise en place. Des concertations sont en cours avec la Banque mondiale pour la subvention de 5000 ordinateurs.

## **Le site de Ouaga II est opérationnel**

L'opérationnalisation du site de Ouaga 2 comprend un ensemble de réalisations d'infrastructures dont la situation est déjà faite (amphis, bâtiments pédagogiques, cités, UFR) qui puisse permettre l'accueil d'au moins une promotion d'étudiants sur le site en 2020.

Concernant l'indemnisation des personnes affectées par le projet « UO2 », on note que le recensement des personnes et des biens est effectif, la base de données a été actualisée, l'arrêté de lotissement a été signé, le plan de lotissement a été validé, les bornes de lotissement ont été confectionnées et l'évaluation du coût financier est en cours.

Au titre des difficultés rencontrées, on peut citer entre autres le retard dans l'aménagement de la voirie interne qui handicape les travaux de raccordement à l'eau et à l'électricité, la multiplicité des acteurs du processus d'indemnisation/recasement et la complexité des cas à examiner.

## **Les centres universitaires (CU) sont autonomes**

Afin de faciliter le processus d'autonomisation des CU, il est prévu en 2019, (i) d'achever les travaux de construction et d'équipement des bâtiments administratifs dans les universités de Fada N'Gourma et de Ouahigouya, des toilettes extérieures et des parkings pour l'université de Ouahigouya pour un montant de 604 843 000 F CFA ; (ii) d'équiper le bâtiment administratif de Dédougou pour un montant de 100 000 000 F CFA, (iii) de procéder au bornage du site du CU de Dori pour un montant de 26 000 000 F CFA ; (iv) d'achever les travaux de viabilisation des sites des universités de Fada N'Gourma et de Dédougou (adduction d'eau potable).

Au 31 décembre 2019, le niveau de réalisation se présente comme suit :

- les bâtiments administratifs des universités de Fada N'Gourma, de Ouahigouya et de Dédougou sont achevés et équipés. Les taux de réalisation physique et financière de ces ouvrages sont de 100% ;
- les toilettes extérieures et les parkings sont réalisés soit un taux d'exécution physique et financière de 100% ;
- concernant le bornage du site du CU de Dori, un projet de convention est en cours de signature avec le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Le taux de réalisation est estimé à 30% ;
- les travaux d'adduction d'eau ont été réalisés dans les universités de Dédougou et de Fada N'Gourma avec un taux d'exécution physique et financière de 100%.

Le taux de réalisation physique de l'ensemble de ce produit est de **86%** et le taux d'exécution financière est de **80%**.

## **02 bibliothèques sont construites**

Il est prévu en 2019, la construction d'une bibliothèque de 150 places dans le bâtiment R+2 comprenant 3 amphithéâtres de 500 places chacun à l'IDS, la réalisation d'une évaluation du chantier de la bibliothèque centrale extensible en R+4 et le lancement d'un appel à concurrence pour la poursuite des travaux.

Au 31 décembre 2019, on note que :

- l'évaluation du chantier et l'appel à concurrence pour la poursuite de la construction de la bibliothèque centrale de l'UNZ sont réalisés pour un coût de 2 198 000 FCFA.
- la réalisation de la bibliothèque de 150 places de l'IDS est en cours. Le niveau d'exécution physique et financière est pris en compte au niveau du produit **«10 nouveaux amphithéâtres sont réalisés »**.

## **05 laboratoires sont construits**

La construction de l'UFR/ST en R+2 de l'UO2 intègre celle de quatre (4) laboratoires. Le niveau de réalisation physique et le coût de ces laboratoires sont pris en compte au niveau du produit « Des bâtiments pédagogiques sont construits ».

Les taux d'exécution physique et financière du SEA 2.2.1.1 : « les capacités d'accueil des étudiants sont accrus » sont respectivement de **83,44%** et de **93,33%**.

#### I.1.1.3.4 SEA 2.2.1.6 : la fourniture des services sociaux aux étudiants est améliorée

La situation des indicateurs sectoriels en 2019 et leurs cibles pour 2020 se présente comme suit :

Tableau 18 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.1.6

Indicateurs sectoriels	Cible 2019	Situation en 2019	Cible 2020
Nombre de cités universitaires construites	2	2	1
Nombre de cités universitaire en cours de construction	1	1	1
Proportion d'étudiants demandeurs admis dans les cités et résidences universitaires	79%	76%	80%
Proportion d'étudiants bénéficiaires de la restauration	19%	12%	15%
Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	36%	ND	50%
Proportion des étudiants bénéficiaires de la bourse	5,83%	7%	5,9%
Proportion d'étudiants bénéficiaires de l'aide et du prêt	59,79%	33%	61,12%

Source : DGESS/MESRSI

Les cibles des indicateurs attendues en 2019 pour ce sous-effet connaîtront une baisse du fait que les œuvres sociales qui étaient exclusivement servies aux étudiants des universités publiques sont dorénavant élargies à ceux du privé conventionné. De même, l'accroissement exponentiel du nombre d'étudiants et le chevauchement continu des années académiques contribuent à l'exacerbation de la dégradation de ces indicateurs.

La baisse de la cible 2020 de la proportion d'étudiants bénéficiaires de bourses s'explique par l'accroissement du nombre d'étudiants et la stagnation de l'enveloppe budgétaire.

Les principaux produits dont les réalisations attendues en 2019 contribueront à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sont :

- 06 cités universitaires construites ;
- 80% des étudiants demandeurs admis dans les cités et résidences universitaires ;
- 19% des étudiants sont bénéficiaires de la restauration ;
- 15% des étudiants sont bénéficiaires de bourses ;
- 85% des étudiants sont bénéficiaires de l'aide ou du prêt.

#### 06 cités universitaires sont construites

Il est prévu en 2019, (i) l'achèvement de la construction d'une cité de 1500 lits à l'Université NAZI Boni (UNB) dont 3 pavillons d'hébergement, l'extension du restaurant universitaire et la construction d'un cabinet dentaire, d'un centre d'écoute des jeunes, de 2 tribunes, de 3 buanderies, de 10 paillotes d'études, de 2 paillotes de tresses, de 3 parkings à 2 roues, de 8 latrines et voiries et réseaux divers (VRD), (ii) la poursuite de la construction de la cité de 1 500 lits à l'UO2. Le coût total de ces réalisations est de 3 314 028 000 F CFA.

Au 31 décembre 2019, on note les réalisations suivantes :

La construction de la cité universitaire de Bobo phase 2 est achevée et réceptionnée. La cité universitaire de l'UO2 est également achevée. Les taux d'exécution physique et financière de ces ouvrages sont de 100%.

#### **80% des étudiants demandeurs sont admis dans les cités et résidences universitaires**

En 2019, il est prévu l'hébergement de 6 000 étudiants demandeurs de logement dans les cités et résidences universitaires pour un coût estimé à 164 500 000 F CFA.

A la date du 31 décembre 2019, 6000 étudiants demandeurs de logement ont effectivement été admis en cités pour un coût total de 164 500 000 F CFA soit un taux d'exécution physique et financière de 100%.

#### **19% des étudiants sont bénéficiaires de la restauration**

Il est prévu en 2019, de servir environ 9 945 803 plats dans les restaurants universitaires à hauteur de 5 946 886 000 F CFA.

Au 31 décembre 2019, 9 945 803 plats ont été effectivement servis pour un coût total de 5 946 886 000 F CFA soit un taux d'exécution physique de 100% et un taux d'exécution financière de 100%.

La difficulté majeure demeure l'insuffisance de la subvention de l'Etat au regard de l'effectif sans cesse croissant des étudiants. Du fait de la contrainte budgétaire, le CENOU ne peut satisfaire qu'environ 25% des étudiants.

#### **15% des étudiants sont bénéficiaires de bourses**

Il s'agissait principalement en 2019, d'octroyer 2 300 bourses soit 2 000 au contingent mixte et 300 bourses pour les filles et renouveler au moins 6 000 bourses pour un montant total de 9 267 781 000 F CFA.

En termes de réalisations au 31 décembre 2019, on note que :

- 2 300 bourses ont été attribuées soit un taux de réalisation physique de 100% ;
- 6000 bourses ont été renouvelées soit un taux de réalisation physique de 100%.

Le coût de l'ensemble des bourses (attribuées et renouvelées) est de 9 267 781 000 F CFA soit un taux d'exécution financière de 100% pour un taux d'exécution physique de 100%.

#### **85% des étudiants sont bénéficiaires de l'aide ou du prêt**

Il s'agissait principalement en 2019, d'octroyer :

- des aides à 53 477 étudiants pour un montant de 6 600 000 000 F CFA ;
- des prêts études à 11 223 étudiants pour un montant de 3 875 175 000 F CFA ;
- des prêts laboratoires à 810 étudiants pour un montant de 404 826 000 F CFA.

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 10 880 001 000 FCFA.

Au 31 décembre 2019 :

- **70 563** étudiants ont bénéficié de l'aide pour un montant de **12 006 575 000 FCFA** soit un taux de réalisation physique de 132% et financière de 182% ;
- 11 068 étudiants ont bénéficié des prêts études pour un montant de **2 488 130 000FCFA** soit un taux de réalisation physique de 98% et financière de 64,20% ;
- 654 prêts laboratoires pour un montant de 261 000 000 FCFA soit un taux de réalisation physique de 81% et financière de 64,47%.

Le taux d'exécution physique est de 93% avec un taux d'exécution financière de 76,22%.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des prestations pour ce sous-effet est de **98,6%** et le taux d'exécution financière de **95,24%**.

NB : les dépassements de prévisions s'expliquent par l'augmentation du nombre de bénéficiaires induis par les retards et les chevauchements des années académiques. En effet :

- au niveau du CIOSPB, 400 étudiants inscrits au titre des années académiques 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ont eu leurs bourses renouvelées en 2018-2019 et 5581 ont renouvelé leurs bourses à la date 10 décembre 2019.
- pour ce qui est du FONER, il est fait recours au compte trésor « prêt d'Etudes » pour pouvoir satisfaire tous les demandeurs.

### I.1.1.3.2 Sous-effet attendu 2.2.1.2 : le personnel enseignant s'est accru

La situation des indicateurs sectoriels en 2019 et leur cible pour 2020 se présentent comme suit :

Tableau 19 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.1.2

Indicateurs sectoriels	Cible 2019	Situation en 2019	Cible 2020
Nombre d'ATER pris en charge	96	96	ND
Nombre d'assistants recrutés	100	0	100
Ratio enseignant permanent/étudiants	1/75	ND	1/70

Source : DGESS/MESRSI

Le produit dont la réalisation attendue en 2019 devrait contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels est «300 nouveaux enseignants sont recrutés ».

#### 300 nouveaux enseignants sont recrutés

En 2019, il est prévu le recrutement de 100 assistants pour le compte des universités publiques et la prise en charge de 96 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) dans le cadre du renforcement du vivier enseignant. Les coûts prévisionnels de ses activités sont respectivement de 42 372 881 FCFA et de 346 400 000 FCFA. Il faut noter que le recrutement de nouveaux ATER ne se fera plus en ce sens que les Universités n'en expriment plus le besoin.

Au 31 décembre 2019, on note que :

- pour le recrutement des nouveaux assistants, les besoins ont été identifiés, l'arrêté d'ouverture du concours a été élaboré et signé, l'arrêté de nomination de la commission de recrutement a été élaboré, les communiqués de recrutement ont été élaborés et transmis au ministère en charge de la Fonction Publique pour signature. Le taux d'exécution physique est de 50%. Les étapes atteintes n'ont pas nécessité de ressources financières.

La difficulté majeure est liée au manque de vivier correspondant aux profils à recruter définis par les bénéficiaires.

- La prise en charge des 96 ATER est effective, soit un taux de réalisation physique et financière de 100%.

Les taux d'exécution physique et financière du sous-effet sont respectivement de **75%** et de **50%**.

### I.1.1.3.7 SEA 2.2.3.1 : le pilotage de l'enseignement supérieur est assuré

La situation des indicateurs sectoriels en 2019 et leur cible pour 2020 se présentent comme suit :

Tableau 20 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.3.1

Indicateurs sectoriels	Cible 2019	Situation en 2019	Cible 2020
Proportion des rencontres statutaires tenues	92%	100%	94%

Source : DGESS/MESRSI

Le produit retenu pour l'atteinte de la cible de l'indicateur est : « Les rencontres statutaires sont tenues au MESRSI ».

### **Les rencontres statutaires tenues au MESRSI**

A la date du 31 décembre 2019, on note les réalisations suivantes :

- la tenue des deux sessions de la Commission nationale de Reconnaissance et d'Equivalence des Titres et Diplômes (CNRETD) ;
- la tenue des deux sessions du CASEM;
- la tenue des sessions de la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES);
- la tenue d'une session du Comité Technique Paritaire (CTP);
- la tenue régulière du Conseil de cabinet mensuel ;
- la tenue des deux sessions du CIPES ;
- la tenue de la Conférence des Présidents, Recteurs et Directeurs généraux (CPRD) des IESR.

Le coût prévisionnel de ces sessions est estimé à 85 000 000 F CFA.

Pour ce sous-effet, les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

### **II.1.1.3.7 SEA 2.2.3.1 : L'insertion professionnelle des étudiants est améliorée**

La situation des indicateurs sectoriels en 2019 et leur cible pour 2020 se présentent comme suit :

Tableau 21 : situation des indicateurs sectoriels en 2019 et la cible pour 2020 du SEA 2.2.3.1

Indicateurs sectoriels	Cible 2019	Situation en 2019	Cible 2020
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur	ND	ND	3
Existence d'une stratégie du dispositif de suivi des sortants des IES	1	1	0
Nombre d'études sur les indicateurs du PNDES réalisées	1	1	1

Source : DGESS/MESRSI

Les produits retenus pour l'atteinte de la cible de l'indicateur sont :

- le dispositif de suivi des sortants de l'enseignement supérieur et leur insertion professionnelle
- les études sur les indicateurs du PNDES

### **Le dispositif de suivi des sortants de l'enseignement supérieur et leur insertion professionnelle**

Il est prévu en 2019, l'élaboration de la stratégie du dispositif de suivi des sortants de l'enseignement supérieur et leur insertion professionnelle pour un coût de 9 000 000 FCFA.

Au 31 décembre 2019, la stratégie de mise en place du dispositif de suivi des sortants de l'enseignement supérieur et leur insertion professionnelle est élaborée.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

### **Les études sur les indicateurs du PNDES**

En 2019, il prévu l'élaboration des outils de collectes de données sur les indicateurs du PNDES dont « la durée moyenne d'obtention du premier emploi d'un sortant de l'enseignement supérieur. Le coût prévisionnel de l'activité est de 7 500 000 FCFA

Au 31 décembre 2019, les outils de collectes de données ont été conçus et testés pour un coût de 7 499 000 FCFA soit un d'exécution physique et financière de 100%.

Le taux d'exécution physique et financière de ce sous-effet est de **100 %**.

En ce qui concerne l'effet attendu EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré, les taux de réalisation physique et financière sont respectivement de **91,41%** et de **87,72%**.

Le taux de réalisation physique global est passé de **49,84%** au 30 juin 2019 à **93,83%** au 31 décembre 2019. Comparativement au taux de réalisation physique de l'année 2018 qui était de **75,09%**, on observe une amélioration de 18,74 points de pourcentage qui s'explique par l'achèvement d'un certain nombre d'investissements structurants.

Quant au taux d'exécution financière, il est passé de **40,71%** au 30 juin 2019 à **92,54%** au 31 décembre 2019. Comparativement au taux d'exécution financière de l'année 2018 qui était de **79,58%**, on enregistre une amélioration de 12,96 points de pourcentage.

Ces différents taux traduisent le niveau d'efficacité des mesures prises pour pallier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différents investissements.

Pour ce qui est des résultats des réformes stratégiques et des investissements structurants, le taux d'exécution physique est passé de **23,44%** au 30 juin 2019 à **84,50%** au 31 décembre 2019 soit une progression de 61,06 points de pourcentage. Quant au taux d'exécution financière, il est passé à la même période de **9,09%** à **83,89%** soit une progression de 74,80 points de pourcentage.

Comparativement au taux d'exécution physique de l'année 2018 qui était de **32,55%**, on note une amélioration de 51,95 points de pourcentage. Quant au taux d'exécution financière, il passé de **31,77%** à **83,89%** soit une amélioration de 52,12 points de pourcentage.

Au regard des difficultés rencontrées, des propositions de solutions ont été faites et se résument comme suit :

Tableau 22 :difficultés majeures et proposition de solutions

<b>Difficultés majeures</b>	<b>Proposition de solutions</b>	<b>Structure concernée</b>
Insuffisance de ressources pour réaliser des enquêtes spécifiques pour le renseignement des indicateurs PNDES	Allouer conséquemment des ressources pour réaliser des enquêtes spécifiques pour le renseignement des indicateurs PNDES	MESRSI
Absence d'anticipation sur la manifestation d'intérêt au niveau des MOD pour la réalisation des infrastructures	Anticiper sur la manifestation d'intérêt au niveau des MOD pour la réalisation des infrastructures	MENAPLN
Non-respect des délais contractuels par les entreprises	Sanctionner les entreprises ne respectant pas les délais contractuels	MENAPLN/MESRSI
Défaillance des fournisseurs, rejet de certains vivres par l'expert agroalimentaire et marchés infructueux au niveau de l'acquisition des vivres	Exiger l'accompagnement d'un expert agroalimentaire aux prestataires pour l'acquisition des vivres Diligenter l'audit national sur la gestion des ressources transférées au profit des cantines scolaires	Communes
Non évolution de l'allocation budgétaire allouée à l'acquisition des vivres par rapport au nombre d'établissements demandeurs de la cantine qui s'accroît chaque année/ insuffisance de la subvention de l'Etat accordée au CENOU au regard de l'effectif sans cesse croissant des étudiants.	Plaidoyer auprès du MINEFID pour l'augmentation de l'allocation budgétaire du «CAST cantine scolaire »	MENAPLN/MESRSI
Les régulations budgétaires	Sécuriser les ressources allouées à	MENAPLN/MESRSI/

	la réalisation des infrastructures	MJPEJ
Insuffisance de vivier correspondant aux profils à recruter définis par les bénéficiaires au niveau du recrutement des enseignants du supérieur	Promouvoir les écoles doctorales ; Accroître les bourses des niveaux Master et doctorat	MESRSI

Source : DGESS/MENAPLN/MJPEJ/MESRSI

### I.1.2 Synthèse et enseignements de l'objectif stratégique

Au titre du bilan des activités de l'année 2019, sur les deux effets attendus de l'objectif stratégique 2.2, on note des avancées significatives dans la réalisation de certains produits.

#### EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré :

Cet effet attendu comporte 7 sous-effets attendus.

Sur 7 indicateurs sectoriels de l'objectif stratégique, 2 ont vu leurs cibles atteintes en 2019, soit un taux de réalisation de 28,57%. Ainsi, le taux d'achèvement au post-primaire général et l'indice de parité au post-primaire ont dépassé leur cible.

De forts taux ont été enregistrés au niveau de tous les effets. En témoigne le tableau ci-dessous :

Tableau 23 :taux de réalisation physique des sous-effets de l'effet attendu

Sous-effets	Taux de réalisation physique	Taux de réalisation financière
Les capacités d'accueil des élèves et des apprenants sont accrues	88,67%	82,5%
La qualité de l'offre d'enseignement et de formation est améliorée ;	100%	100%
L'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurées ;	92,24%	100%
Des mesures incitatives sont mises en place pour la promotion de l'éducation et la formation ;	98,87%	99,14%
Les pratiques enseignantes et d'encadrement sont améliorées	100%	100%
Le dispositif d'évaluation et de certification des connaissances et des compétences des élèves et des apprenants est renforcé	100%	100%
Le pilotage de l'Education et la formation est amélioré.	94,62%	99,97%
<b>Taux de réalisation physique global de l'effet attendu</b>	<b>96,24%</b>	<b>97,37%</b>

Source : DGESS/MENAPLN/MJPEJ

#### EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

Au titre de l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré, cinq (05) sous-effets étaient attendus. Le taux global de réalisation physique et financière de l'ensemble des produits de ces sous-effets sont respectivement de **91,41%** et de **87,72%**.

On note également que la plupart des sous-effets ont un taux d'exécution physique et financière supérieur à 80%. Il s'agit notamment du sous-effet attendu 2.2.1.1 : les capacités d'accueil des étudiants sont accrues et du sous-effet 2.2.2.2 la fourniture des services sociaux s'est améliorée. Ces sous-effets ont respectivement des taux d'exécution physique de **81,16%** et de **96,5%**.

Nonobstant quelques difficultés liées aux régulations budgétaires et à la défaillance de certaines entreprises, la plupart des chantiers en cours en 2019 ont été achevés.

Les taux de réalisations physique et financière des sous-effets attendus se présentent comme suit :

Tableau 24 :taux de réalisation physique et financière des sous-effets de l'effet attendu

Sous-effets attendus	Taux de réalisation physique	Taux de réalisation financière
Les capacités d'accueil des étudiants sont accrues	83,44%	93,33%
La fourniture des services sociaux aux étudiants est améliorée	98,6%	95,24%
Le personnel enseignant s'est accru	75%	50%
Le pilotage de l'enseignement supérieur est assuré	100%	100%
L'insertion professionnelle des étudiants est améliorée	100%	100%

Source : DGESS/MESRSI

S'agissant du niveau d'atteinte des cibles sectorielles, les vingt (20) indicateurs retenus ont pu être renseignés. Quant au nombre de cibles atteintes, on note que huit (08) sur vingt (20) indicateurs ont atteint leur cible soit un taux de 40%.

Considérant les indicateurs du PNDES, sur 6 retenus, 2 ont été renseignés. A l'étape actuelle, les informations sur les 4 autres indicateurs ne sont pas disponibles. Des études sont en cours en vue de renseigner les indicateurs portant sur « *la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années)* » et « *la proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique* ».

Les indicateurs renseignés dans ce canevas sont ceux qui ont été identifiés et suivis dans le cadre du rapport de mise en œuvre des indicateurs ODD.

Tableau 25 : niveau d'atteinte des cibles des indicateurs ODD

Indicateurs ODD	Niveau d'atteinte en 2019	Observations
4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	<b>Taux d'achèvement</b> Primaire : 61,7% Post-primaire : 38,9% Secondaire : 15,4%	Le niveau d'achèvement est très insatisfaisant dans tous les ordres d'enseignement mais connaît tout de même une amélioration par rapport à 2017/2018
4.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP :13,7	
4.5. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	<b>Indice de parité du TBA :</b> Primaire : 0,96 Post primaire : 1,10 Secondaire : 0,87	-La situation reste préoccupante au Secondaire. -Au primaire la situation s'est dégradée par rapport à 2017/2018 -La parité est en faveur des filles au post-primaire

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	<b>Taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans et plus :</b> 34,5% (INSD ; EMC 2014)	Le taux d'alphabétisation est obtenu à partir de l'EMC et le dernier rapport est celui de 2014.
--	---	---

Source : DGESS/MENAPLN

Tableau 26 : cumul des prévisions et réalisations des produits 2016-2019

Produits	2016		2017		2018		2019		2016-2019	
	Prévisions	Réalisatio ns	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Nouvelles salles de réalisées pour la résorption des classes sous paillotes	538	538	870	753	462	248	739	104	2609	1643
Nouvelles salles de classe pour la normalisation des écoles primaires	105	86	816	718	228	105	120	24	1269	933
Nouvelles salles de classe pour le post-primaire	787	723	936	776	342	266	117	7	2164	1772
Nouvelles salles de classe pour lycées	263	239	154	148	82	70	32	4	531	461
Lycées scientifiques construits	0	0	0	0	6	0	8	4	8	4
Lycées professionnels construits	0	0	0	0	5	0	5	4	5	4
Salles de classe du préscolaire construites	12	10	174	114	60	10	50	10	296	144
Collèges d'enseignement technique et de formation et professionnelle construits	0	0	0	0	5	0	5	3	5	3
Lycées techniques construits	0	0	0	0	2	0	2	1	2	1
Salles de classe éclairées	200	0	200	140	945	0				1115
CEBNF	0	0	10	0	0	0	0	0	10	0
CPAF	15	8	17	17	0	0	16	2	48	27
CCST	0	0	0	0	0	0	12	0	12	0
Nouvelles universités	2	2	2	2	3	3	3	3	10	10
Vivier enseignants renforcé	100 ATER	0 ATER	100 ATER	81 ATER	100	0	0	0	200 ATER	81 ATER
Nouveaux enseignants	100 assistants	0 assistants	100 assistants	100 assistants	100	87	100	0	400 assistants	187 assistants
Bâtiments pédagogiques	2	2	4	4	2	1	2	2	10	9
Amphithéâtres	1	1	1	1	3	0	3	2	8	4
Une université virtuelle	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
Espaces numériques ouverts	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0
Centres de formation professionnelle construit					2	0	2	0	2	0
Créer l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP)					1	0	1	1	1	1

Source : DGESS/MENAPLN/MJPEJ/MESRSI

**NB :** Concernant les investissements suivants : une Université virtuelle, Espaces numériques ouverts, les prévisions ne sont pas cumulatives, car ces programmations sont faites sur toute la période écoulée (2016-2019).

## I.2 Analyse de l'efficacité de la coopération au développement du secteur y compris sur l'appui budgétaire général et sectoriel

Cette partie fait une analyse de l'efficacité des projets et programmes sectoriels selon les points suivants : i) le nombre de projets et de programmes exécutés sous la tutelle des ministères membres du CSD, ainsi que leurs volumes de financement, ii) la capacité d'absorption des financements de ces projets et programmes : montants dépensés / montants décaissés, iii) les conditionalités les plus usitées pour le déblocage des financements de ces projets et programmes, l'utilisation ou non des indicateurs de la matrice sectorielle de performance comme conditions de déblocage des financements de ces projets et programmes, iv) la prévisibilité des financements de ces projets et programmes : montants décaissés / montants programmés, v) l'existence ou non d'appuis budgétaires sectoriels et leur prévisibilité, vi) la disponibilité des informations dans les délais et de façon détaillée sur l'exécution de ces projets et programmes, vii) l'inscription de ces projets et programmes dans la loi de finances initiale, viii) l'utilisation des systèmes nationaux de gestion de finances publiques et de passation de marchés au niveau de ces projets et programmes, ix) les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces projets et programmes et xi) les recommandations pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de ces projets et programmes.

Au cours de l'année 2019, dix (10) projets et programmes ont été exécutés sous la tutelle technique des ministères membres du CSD-EF. Ce sont :

1. Projet Cantines scolaires/ MENAPLN Cathwel CRS ;
2. Projet Construction d'Infrastructures Educatives financé par le Japon (PCIE) ;
3. Programme de Pays du PAM/DAMSSE-MENAPLN - Volet cantines scolaires ;
4. Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue Franco-Arabe (PREFA) ;
5. Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE) ;
6. Projet de formation des enseignants (H/F) et conseillers pédagogiques (H/F) de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (FECOP-EFTP) ;
7. Projet d'Appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PA-PDSEB) ;
8. Programme de Renforcement de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (PRFIP) ;
9. Projet cités universitaires (PCU) Ouaga 2 ;
10. Projet cités universitaires (PCU) Bobo-Dioulasso.

Au niveau du MESRSI, on note également en 2019, la création de deux projets dans le cadre de l'amélioration de la fourniture des services sociaux et du renforcement des capacités d'accueil. Il s'agit notamment du Projet d'appui à l'enseignement supérieur (PAES) d'un coût total de 35 milliards de francs CFA et du projet de construction et d'équipement d'une unité de formation et de recherche en sciences et techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'UNZ) dont le montant total s'élève à 17 milliards 820 millions de francs CFA. Pour leur phase de démarrage en 2019, les deux projets ont atteint respectivement des taux de dépense de 12,64% et de 7,80%.

L'enveloppe financière globale allouée à l'ensemble des projets et programmes des ministères membres du CSD-EF au cours de l'année 2019, base programmation révisée est de cinquante milliards sept cent cinquante millions cent soixante-un mille (**50 750 161 000**) F CFA répartie comme suit :

- ✓ ressources de la contrepartie nationale : quatre milliards six cent trente-neuf millions sept cent soixante-treize mille (**4 639 773 000**) F CFA ;
- ✓ ressources extérieures : quarante-six milliards cent-dix millions trois cent quatre-vingt-huit mille (**46 110 388 000**) F CFA.

Tableau 27 : programmations initiale et révisée de 2019 (en milliers de F CFA)

Programmation initiale	Programmation révisée
------------------------	-----------------------

N°	Projets	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total
1	CRS	337 729	1 655 887	1 993 616	86 940	1 655 887	1 742 827
2	FECOP	68 453	600 000	668 453	1 723 921	747 268	2 471 189
3	PA/PDSEB	33 038	1 211 515	1 244 553	33 038	1 211 515	1 244 553
4	PAAQE	64 294	5 710 473	5 774 767	64 294	5 910 473	5 974 767
5	PAM	64 368	4 680 226	4 744 594	64 368	4 680 226	4 744 594
6	PCIE	135 207	9 000 000	9 135 207	135 207	9 000 000	9 135 207
7	PREFIA	335 969	2 785 037	3 121 006	311 129	2 785 037	3 096 166
<b>TOTAL MENAPLN</b>		<b>1 039 058</b>	<b>25 643 138</b>	<b>26 682 196</b>	<b>2 418 897</b>	<b>25 990 406</b>	<b>28 409 303</b>
8	PRFIP	-	682 903	682 903	-	682 903	682 903
<b>TOTAL MJPEJ</b>		<b>0</b>	<b>682 903</b>	<b>682 903</b>	<b>0</b>	<b>682 903</b>	<b>682 903</b>
9	PCU Bobo II	455 376	1 395 200	1 850 576	455 376	1 600 000	2 055 376
10	PCU Ouaga II	691 016	1 991 846	2 682 862	691 016	3 900 000	4 591 016
<b>Total MESRSI</b>		<b>1 146 392</b>	<b>3 387 046</b>	<b>4 533 438</b>	<b>1 146 392</b>	<b>5 500 000</b>	<b>6 646 392</b>
<b>Total Projet CSD</b>		<b>2 185 450</b>	<b>29 713 087</b>	<b>31 898 537</b>	<b>3 565 289</b>	<b>32 173 309</b>	<b>35 738 598</b>

Source : DGESS/MENAPLN-MJPEJ-MESRSI

Les ressources extérieures sont constituées de subventions, de dons et de prêts. Pour l'ensemble des projets sectoriels, le cumul des ressources est de trente-cinq milliards sept cent trente-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix -huit mille (**35 738 598 000**) F CFA.

Tableau 28: dépenses 2019 des projets et programmes du CSD-EF (en milliers de F CFA)

N°	Intitulé du projet	Décaissements au 31/12/2019			Dépenses au 31/12/2019			Taux de dépenses %
		Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	CRS	86 940	1 655 887	1 742 827	85 175	1 655 887	1 741 062	99,9%
2	PCIE Japon	66 390	8 397 416	8 463 806	41 220	5 564 389	5 605 609	66,2%
3	PAM	64 368	4 680 226	4 744 594	56 019	882 882	938 901	19,8%
4	PREFIA	33 768	1 649 028	1 682 796	-	1 867 230	1 867 230	111,0%
5	PAAQE	64 294	5 910 473	5 974 767	64 294	5 910 473	5 974 767	100,0%
6	FECOP/EFTP	1 733 164	1 455 957	3 189 121	1 516 400	810 000	2 326 400	72,9%
7	PA/PDSEB	118 033	1 062 910	1 180 943	33 012	1 062 910	1 095 922	92,8%
<b>Total MENAPLN</b>		<b>2 166 957</b>	<b>24 811 897</b>	<b>26 978 854</b>	<b>1 796 120</b>	<b>17 753 771</b>	<b>19 549 891</b>	<b>72,5%</b>
8	PRFIP	-	682 903	682 903	-	682 903	682 903	100,0%
<b>TOTAL MJPEJ</b>		<b>0</b>	<b>682 903</b>	<b>682 903</b>	<b>0</b>	<b>682 903</b>	<b>682 903</b>	<b>100%</b>
9	PCU Bobo II	455 376	1 600 000	2 055 376	444 785	1 514 232	1 959 017	95,31%
10	PCU Ouaga II	691 016	3 900 000	4 591 016	683 262	3 797 481	4 480 743	97,60%
<b>Total MESRSI</b>		<b>1 146 392</b>	<b>5 500 000</b>	<b>6 646 392</b>	<b>1 128 047</b>	<b>5 311 713</b>	<b>6 439 760</b>	<b>96,89%</b>
<b>Total Projet CSD</b>		<b>3 313 349</b>	<b>30 994 800</b>	<b>34 308 149</b>	<b>2 924 167</b>	<b>23 748 387</b>	<b>26 672 554</b>	<b>77,7%</b>

Source : DGESS/MENAPLN-MJPEJ-MESRSI

Le montant total décaissé par les dix (10) projets et programmes est estimé à la somme de trente-quatre milliards trois cent huit millions cent-quarante-neuf mille (**34 308 149 000**) F CFA. Le cumul des dépenses est de vingt-six milliards six cent soixante-douze millions cinq cent cinquante-quatre mille (**26 672 554 000**) F CFA, soit un taux global d'absorption 77,7% contre 75% en 2018. Le taux de dépenses de 111% au niveau du PREFIA s'explique par le fait que l'annualité du financement de l'Union européenne ne correspond pas à l'annualité budgétaire nationale.

Les demandes de déblocage ou de virement de fonds sont accompagnées des pièces justificatives suivantes selon la catégorie du projet :

- les pièces justificatives des dépenses antérieures ;
- le projet de budget détaillé ainsi que les différentes imputations budgétaires ;
- le rapport de vérification ou d'audit ;
- une copie de la convention pour s'assurer de la prise en compte effective des engagements de l'Etat avec le partenaire ;
- l'utilisation ou non des indicateurs de la matrice sectorielle de performance.

Tableau 29: programmation révisée et décaissements au 31 décembre 2019

N°	Intitulé du projet	Programmation révisée 2019			Décaissements au 31/12/2019			Taux de décaissement %
		Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	CRS	86 940	1 655 887	1 742 827	86 940	1 655 887	1 742 827	100%
2	PCIE Japon	135 207	9 000 000	9 135 207	66 390	8 397 416	8 463 806	93%
3	PAM	64 368	4 680 226	4 744 594	64 368	4 680 226	4 744 594	100%
4	PREFA	311 129	2 785 037	3 096 166	33 768	1 649 028	1 682 796	54%
5	PAAQE	64 294	5 910 473	5 974 767	64 294	5 710 473	5 774 767	97%
6	FECOP/EFTP	1 723 921	747 268	2 471 189	1 700 332	1 455 957	3 156 289	128%
7	PA/PDSEB	33 038	1 211 515	1 244 553	118 033	1 062 910	1 180 943	95%
<b>Total MENAPLN</b>		<b>2 418 897</b>	<b>25 990 406</b>	<b>28 409 303</b>	<b>2 134 125</b>	<b>24 611 897</b>	<b>26 746 022</b>	<b>94%</b>
8	PRFIP	-	682 903 339	682 903 339	-	682 903 339	682 903 339	100%
<b>TOTAL MJPEJ</b>		<b>-</b>	<b>682 903 339</b>	<b>682 903 339</b>	<b>-</b>	<b>682 903 339</b>	<b>682 903 339</b>	<b>100%</b>
9	PCU Bobo II	455 376	1 600 000	2 055 376	455 376	1 600 000	2 055 376	100%
10	PCU Ouaga II	691 016	3 900 000	4 591 016	691 016	3 900 000	4 591 016	100%
<b>Total MESRSI</b>		<b>1 146 392</b>	<b>5 500 000</b>	<b>6 646 392</b>	<b>1 146 392</b>	<b>5 500 000</b>	<b>6 646 392</b>	<b>100%</b>
<b>Total Projet CSD</b>		<b>3 565 289</b>	<b>714 393 745</b>	<b>717 959 034</b>	<b>3 280 517</b>	<b>713 015 236</b>	<b>716 295 753</b>	<b>99,77%</b>

Source : DGESS/MENAPLN-MJPEJ-MESRSI

Le CAST/FSDEB est un instrument de financement de l'éducation essentiellement alimenté par la contribution de certains PTF. Sa gestion s'aligne sur celle des procédures nationales. La domiciliation des fonds des partenaires techniques et financiers au CAST/FSDEB permet d'améliorer la capacité d'absorption de ces fonds et donc d'œuvrer à un meilleur taux de réalisation du programme global.

Les ressources du CAST/FSDEB sont constituées essentiellement :

- des contributions des PTF à travers le panier commun ;
- des reliquats qui doivent être reversés à l'aide d'un bordereau de versement contre délivrance d'une quittance auprès du trésorier ou perceuteur pour être transférés au payeur général ;
- du compte financier ouvert à la BCEAO qui constitue la porte d'entrée des ressources des PTF ;
- du compte budgétaire pour l'émission des ordres de recettes.

Les ressources du CAST/FSDEB sont destinées au fonctionnement des structures centrales et déconcentrées du MENAPLN (directions centrales, DREPPNF et DPEPPNF), du FONAENF et aux investissements. Elles servent entre autres à :

- la construction/réhabilitation /équipement d'infrastructures éducatives ;
- l'acquisition des biens et services en appui au fonctionnement courant des services ;
- l'approvisionnement en vivres des cantines scolaires ;
- l'appui à la formation continue des personnels administratifs, des enseignants et des encadreurs pédagogiques (activités de renforcement de capacités, conférences pédagogiques, GAP ...) ;
- l'acquisition de matériels pédagogiques et didactiques du non formel ;
- les activités de renforcement des capacités du non formel (formation continue des animateurs et animatrices) ;

- les activités de sensibilisation et de maintien dans l'éducation non formelle...

Le CAST/FSDEB est soumis au même dispositif de fonctionnement que le Budget de l'Etat à l'exception du fait que le solde en fin d'exercice fait l'objet de report sur l'exercice suivant.

Les projets et programmes du secteur éducation bénéficient d'une allocation budgétaire au titre de la contrepartie nationale.

A priori, l'utilisation des indicateurs de la matrice sectorielle de performance n'est pas prise comme condition de déblocage des financements des projets et programmes. Cependant, le décaissement des ressources des partenaires techniques et financiers intervenant au niveau du CAST/FSDEB reste tout de même soumis à des préalables dont la production de documents (Plan d'action, Rapport de mise en œuvre du PDSEB, CDMT, Plan de Trésorerie, Rapport de Suivi Financier, Rapport d'audit du CAST...) et la justification du besoin de financement par l'appréciation du niveau d'absorption (taux d'absorption) des ressources antérieurement mises à la disposition du MENAPLN.

Le MENAPLN bénéficie d'appui budgétaire sectoriel qui est le CAST/FSDEB. Ce compte est alimenté par les contributions de 6 partenaires que sont l'AFD, la Coopération Suisse, le Canada, l'UNICEF, le Luxembourg et le partenariat mondial pour l'Education (PME). Le CAST/FSDEB a contribué à hauteur de 4,06% au financement du plan d'action du MENAPLN en 2019.

Dans le cadre du protocole de financement commun signé avec les partenaires techniques et financiers en août 2017, ces derniers doivent communiquer à temps leur contribution pour faciliter la programmation. C'est ainsi qu'avant le début de chaque processus budgétaire, le MENAPLN sollicite par l'intermédiaire du chef de file des partenaires techniques et financiers, la programmation qui est transmise au MENAPLN.

La mise en œuvre de ce nouveau protocole permettra d'aplanir les difficultés en termes de prévisibilité. Conformément à l'article 22 du décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant règlementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, les coordonnateurs de projets doivent rendre compte trimestriellement et annuellement de l'état d'exécution de leur projet par des rapports adressés au ministre de tutelle technique sous couvert du Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du ministère. Au niveau des trois ministères, cette disposition est respectée par les responsables de ces structures qui, régulièrement, acheminent les informations conformément aux canevas types élaborés par le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

Lors du processus d'élaboration des projets de budget, tous les projets et programmes inscrits au Programme d'Investissement Public (PIP) transmettent aux DGESS leurs prévisions budgétaires. Ces informations sont reversées à la commission d'arbitrage qui les prend en compte dans la loi de finances. Pour les nouveaux projets dont les conventions ont été signées après l'adoption de la loi de finances, le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement alloue des ressources au titre de la contrepartie nationale sur les dépenses communes interministérielles à la demande du ministère concerné.

Tous les projets et programmes observent les règles de gestion des finances publiques et de procédures de passation de marchés, conformément aux procédures nationales et sont soumis au décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant règlementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso.

Au nombre des difficultés relevées par les projets et programmes, on retient :

- la lourdeur des procédures de passation des marchés ;
- la longue durée pour l'obtention des avis de non objection ;
- la lenteur dans le paiement des décomptes ;
- la défaillance ou la lenteur de certaines entreprises dans l'exécution des travaux de construction ;

- la régulation des crédits alloués aux projets et programmes qui entrave l'exécution des activités programmées ;
- l'appropriation insuffisante de la nouvelle réglementation des projets et programmes ;
- la complexité des procédures de certains bailleurs dans la mise en œuvre des projets ;
- la non diligence des agences d'exécution dans la mise en œuvre des activités de certains projets;
- la situation d'insécurité dans certaines localités qui entrave la réalisation des activités.

Ces difficultés ont pour conséquence l'allongement des délais d'exécution des activités occasionnant des surcoûts et jouant éventuellement sur la qualité de leur réalisation.

Pour une amélioration de l'efficacité des projets et programmes, il est souhaitable que leurs unités de gestion prennent des dispositions pour :

- anticiper la préparation des dossiers d'appel d'offres afin d'éviter les retards d'exécution des travaux et prestations de services programmés ;
- produire dans les délais les pièces justificatives conformément aux règles prescrites, même de manière partielle pour faciliter le déblocage des tranches suivantes ;
- renforcer les compétences des agents en charge de la conception, du suivi et de l'évaluation des projets et programmes (en relation avec les procédures des différents bailleurs, la planification et l'exécution des activités, etc.) ;
- instituer un cadre de concertation entre les DGESS, les DAF, les DMP, les DCMEF et les projets.

## **II. ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD ET DE LA MISE EN ŒUVRE EN FIN DECEMBRE 2019 DES RECOMMANDATIONS DES REVUES SECTORIELLES ET DU PNDES**

En vue d'assurer un meilleur fonctionnement du CSD-EF, un arrêté interministériel n°2018-0009-MENA/MESRSI/MJFIP portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF a été signé le 15 janvier 2018 et mis à la disposition de tous les membres. L'article 4 dudit arrêté précise que des groupes thématiques sont constitués pour mener une réflexion sur des thématiques concernant les programmes des politiques relevant du CSD-EF. Conformément à cette disposition, l'arrêté interministériel n°2018-114-MENA/MESRSI/MJFIP portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des groupes thématiques du CSD-EF a été signé le 4 juin 2018. Par la suite, l'arrêté n°2019-030-MENAPLN/SG/DGESSION portant création, attributions, composition et fonctionnement d'une commission technique chargée de l'élaboration des rapports du CSD-EF a été signé le 26 février 2019.

Pour le compte de l'année 2019, la commission technique chargée de l'élaboration des rapports du CSD-EF doit élaborer deux rapports : le rapport sectoriel de performance à mi-parcours et le rapport annuel sectoriel de performance.

En ce qui concerne l'élaboration du rapport sectoriel de performance annuel 2019, une rencontre de validation des TDR et de cadrage s'est tenue le mardi 21 janvier 2020 dans la salle de réunion du MENAPLN. La collecte des données et leur traitement ont permis à chaque ministère membre du CSD-EF de disposer des informations nécessaires à l'élaboration du draft de rapport. Une seconde rencontre a eu lieu le mardi 28 janvier 2020 pour faire le point de la collecte des données et passer en revue le draft du projet de rapport. L'atelier de rédaction du projet de rapport de performance annuel 2019 a été tenu du 29 janvier au 11 février 2020 à Ouagadougou. Après cela, les DGESSION des trois ministères ont procédé à sa validation technique le 14 février 2020 avant sa transmission aux membres statutaires du CSD-EF. La revue annuelle 2020 s'est tenue le 25 février 2020 dans la salle de réunion du SP/PDSEB à Ouagadougou. Les observations et suggestions formulées par les PTF et les partenaires sociaux lors de la revue ont été prises en compte.

Par ailleurs, on note que durant l'année 2019, le CSD-EF a pris part aux travaux préparatoires de la pré-revue du Comité technique national au Secrétariat permanent du Plan national de Développement économique et social le 17 avril 2019. Il a également été représenté à la pré-revue tenue le 29 avril 2019 et a pris part le 27 mai 2019 à la revue 2018 du PNDES.

Le CSD-EF a également participé à un certain nombre d'ateliers organisés par le SP/PNDES. Ce sont :

- du 24 au 29 juin 2019 à Koudougou : Atelier de mise à jour de la plateforme de suivi des investissements, des réformes et des indicateurs du PNDES;
- du 21 au 25 octobre 2019 à Ouagadougou : atelier de formation des formateurs des utilisateurs du Système d'Information sur les Référentiels de Développement (SIRD) et initialisation ;
- du 04 au 05 novembre 2019 à Ouagadougou : atelier de validation du manuel de suivi-évaluation du PNDES ;
- du 19 au 21 novembre à Koudougou : atelier d'élaboration du rapport sur les réalisations majeures du PNDES au cours des quatre dernières années ;
- le vendredi 22 novembre 2019 à Ouagadougou : atelier de cadrage de l'évaluation des trois premières années de mise en œuvre du PNDES ;
- du 01 au 07 décembre 2019 à Koudougou : atelier d'initialisation du système d'information sur les référentiels de développement (SIRD).

Au titre des difficultés liées au fonctionnement du CSD-EF, on note l'insuffisance de matériel informatique et péri-informatique et celle des ressources financières.

En ce qui concerne le fonctionnement des groupes thématiques, on note que le Groupe thématique Éducation et Enseignement supérieur a tenu quatre rencontres au cours de l'année 2019. La première rencontre, qui s'est tenue le 10 mai 2019 dans la salle de réunion de la DGESS du MENAPLN, a permis de faire le compte rendu de la session ordinaire 2018 du Comité technique national du Plan national de Développement économique et social aux membres. En outre, l'amélioration de l'analyse dans les rapports de performance a fait l'objet d'échanges fructueux. Les trois rencontres du groupe ont été tenues respectivement les vendredi 21 juin 2019, mercredi 30 novembre 2019 et le vendredi 27 décembre 2019 dans la salle de réunion de la DGESS du MENAPLN et ont porté sur : (i) le suivi de la mise en œuvre de la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES ; (ii) l'analyse de l'évolution des indicateurs de la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES et sur le suivi de la mise en œuvre de la recommandation « mettre en œuvre diligemment la stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires au Burkina Faso 2019-2024 ».

Au titre du Groupe thématique « Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP), deux rencontres ont été tenues. La première, tenue le mardi 15 janvier 2019 au Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) a permis aux acteurs de faire la situation des indicateurs relatifs à l'EFTP. La seconde rencontre a eu lieu le jeudi 27 juin 2019 au CEFPO et a permis de faire l'état des lieux des recommandations issues des sessions de décembre 2018 et janvier 2019 en vue de dégager des perspectives.

Lors de la pré-revue 2019 du plan national de développement économique et social (PNDES) tenue le 29 avril 2019 dans la salle de conférence du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (MAEC), une recommandation a été adressée au MENAPLN. L'état de la mise en œuvre de cette recommandation au 31 décembre 2019 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 30: état de la mise en œuvre de la recommandation au 31 décembre 2019

N°	Recommandation	Échéance de mise en œuvre	Structure responsable	Etat de la mise en œuvre	Commentaire
1	Mettre en œuvre diligemment la stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires au Burkina Faso 2019-2024	2019	ST-ESU	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'une feuille de route du processus de regroupement des élèves ;</li> <li>-Organisation du regroupement pour la préparation des élèves aux examens scolaires avec un taux de participation de 72, 95% ;</li> <li>-Processus de rédaction des curricula de l'éducation en situation d'urgence achevé. L'étape suivante est la reproduction des documents.</li> <li>-Disponibilité du module de formation des enseignants à l'appui psycho-social des élèves affectés par l'insécurité ;</li> <li>-Disponibilité d'un plan de communication du ST-ESU ;</li> <li>-Processus de mise en place d'une Plateforme de collecte d'informations en cours, en partenariat avec l'UNICEF</li> <li>-Examen de rattrapage réalisé ;</li> <li>-Redéploiement des enseignants des zones à forts défis sécuritaires réalisé ;</li> <li>-Dispositions prises pour encourager les établissements fonctionnels à recevoir les élèves déplacés (renforcement des capacités d'accueil, formation des enseignants, distribution de kits scolaires, dotation en vivres, etc.)</li> <li>-Existence d'un guide de gestion administrative, pédagogique et financière du processus de regroupement ;</li> <li>-Accompagnement des PTF, ONG et Associations...</li> </ul>	

Source : DGESS/MENAPLN

### III. PERSPECTIVES 2020-2021

#### **EA 2.2.1 : L'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré**

Pour la période 2020-2021, les cibles attendues des indicateurs d'effets suivants devraient mesurer l'atteinte de l'effet attendu 2.2.1 : « l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité est amélioré ».

Tableau 31 :cibles des indicateurs d'effets 2020 et 2021

Indicateurs d'effets	Cible 2020	Cible 2021
Le taux brut de préscolarisation	7,60	
Taux d'achèvement au primaire	75,60	77,77
Taux d'achèvement au post-primaire général	38,17	40,56
Nombre de classes sous paillotes	381	
Indice de parité du TBA au primaire	1	1
Indice de parité du TBA au post-primaire	1	1
Indice de parité du TBA au secondaire	1	1

Concernant les investissements au niveau du MENAPLN, il est prévu en 2020 la construction de :

- 381 salles de classe pour la résorption des classes sous paillotes ;
- 32 salles de classe pour le préscolaire ;
- 45 salles de classe pour la normalisation des écoles primaires ;
- 169 salles de classe pour les CEG dont 30 pour l'érection de CEG en lycées ;
- 10 CPAF.

L'accent sera mis sur l'achèvement des infrastructures en cours de réalisation tout en renforçant la mobilisation des ressources auprès des partenaires en vue de réunir les financements nécessaires à la réalisation de nouvelles infrastructures.

Par ailleurs, il est attendu pour 2020, l'achèvement des quatre lycées scientifiques (Dédougou, Kaya, Bobo Dioulasso et Ouagadougou), du lycée professionnel de Ouagadougou, des deux collèges d'enseignement technique de Sindou et Gourcy et du lycée technique de Tougan.

En outre, il est prévu le recrutement de 20 professeurs (10 CAPET et 10 CAET) et 42 encadreurs de l'EFTP au titre de l'année 2020.

Pour le MJPEJ, il s'agira d'achever les travaux de construction des centres de formation professionnelle de Bagré et de Pô et de les équiper.

Les défis majeurs sont entre autres le renforcement du pilotage de la formation professionnelle, la généralisation de la stratégie de la formation professionnelle à travers les UMF, la subvention et l'octroi des bourses de formation au profit des jeunes et des femmes.

Au niveau des réformes stratégiques, l'opérationnalisation de l'ANFP et de l'APOSE, l'organisation des états généraux de la formation professionnelle constituent des grands chantiers pour la période 2020-2021.

#### **EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré**

Tableau 32 : cibles 2020-2021 des indicateurs PNDES

Indicateurs PNDES	Cible 2020	Cible 2021
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	829	ND
Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle	60%	70 ,96%

Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignant supérieur (en années)	3	ND
Proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle	30%	ND
Proportion des filières professionnalisant	30%	ND
Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	50%	ND

Source : DGESS/MESRSI

En termes de perspectives 2020-2021 au MESRSI, il s'agira :

- d'achever le bâtiment pédagogique de l'UNB et de démarrer la construction de l'UFR/ST de l'UNZ, du bâtiment R+2 extensible en R+5 au CU de Gaoua et du bâtiment R+2 du CU de Tenkodogo ;
- de poursuivre la construction du bâtiment R+2 comprenant 3 amphithéâtres de 500 places chacun, douze bureaux et une bibliothèque de 150 places à l'IDS, de l'amphithéâtre de 750 places et des 2 amphithéâtres jumelés de 500 et 300 places à l'UNZ ;
- d'achever la construction des 2 amphithéâtres de 1000 et 1500 places de l'UO2 ;
- de poursuivre les travaux de sécurisation des sites des centres universitaires de Kaya, Dori et Tenkodogo ;
- d'achever les infrastructures programmées dans le cadre de l'opérationnalisation de l'UO2 et de procéder à l'indemnisation des populations affectées par le projet, d'achever l'aménagement de la voirie, de réaliser l'adduction d'eau et d'électricité, de réhabiliter les bâtiments défectueux. Il s'agira aussi d'aménager une promotion d'étudiants sur le site de l'UO 2 à Gonsé ;
- de poursuivre la construction du siège de l'université virtuelle, de réaliser les corps d'état secondaires de l'espace numérique ouvert de Karpala (Ouagadougou) ;
- d'achever la construction des 3 ENO de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et de Koudougou, de procéder à leur équipement et de démarrer la construction de 3 nouveaux ENO ;
- de réaliser les travaux de connectivité du siège et des ENO de l'université virtuelle à la fibre optique ;
- de subventionner l'acquisition de 5000 ordinateurs en 2020 et 7000 autres en 2021 au profit des étudiants du cycle licence ;
- de procéder au démarrage effectif de la construction de la cité universitaire de 1500 lits à l'UNZ ;
- de recruter 100 assistants au profit des institutions d'enseignement supérieur publiques ;
- d'élaborer le plan d'action du dispositif de suivi des sortants de l'enseignement et réaliser des études sur les indicateurs du PNDES.

## CONCLUSION

Le rapport de performance annuel 2019 du cadre sectoriel de dialogue Education et Formation fait ressortir l'exécution des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES exécutés par les trois ministères membres du CSD-EF au cours de l'année. Il présente également les perspectives pour 2020-2021.

Le taux de réalisation physique global est passé de **49,84%** au 30 juin 2019 à **93,83%** au 31 décembre 2019. Comparativement au taux de réalisation physique de l'année 2018 qui était de **75,09%**, on observe une amélioration de 18,74 points de pourcentage qui s'explique par l'achèvement d'un certain nombre d'investissements structurants.

Quant au taux d'exécution financière, il est passé de **40,71%** au 30 juin 2019 à **92,54%** au 31 décembre 2019. Comparativement au taux d'exécution financière de l'année 2018 qui était de **79,58%**, on enregistre une amélioration de 12,96 points de pourcentage.

Ces différents taux traduisent le niveau d'efficacité des mesures prises pour pallier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différents investissements.

Pour ce qui est des résultats des réformes stratégiques et des investissements structurants, le taux d'exécution physique est passé de **23,44%** au 30 juin 2019 à **84,50%** au 31 décembre 2019 soit une progression de 61,06 points de pourcentage. Quant au taux d'exécution financière, il est passé à la même période de **9,09%** à **83,89%** soit une progression de 74,80 points de pourcentage.

Comparativement au taux d'exécution physique de l'année 2018 qui était de **32,55%**, on note une amélioration de 51,95 points de pourcentage. Quant au taux d'exécution financière, il passé de **31,77%** à **83,89%** soit une amélioration de 52,12 points de pourcentage.

L'analyse des performances sectorielles 2019 a considéré les axes et leurs objectifs stratégiques, les effets et leurs sous-effets attendus.

Par sous-effet attendu, la situation des indicateurs sectoriels et de leurs cibles en 2019 a été faite. Les principaux produits ont été présentés ainsi que les réalisations attendues en 2019. Cela a dégagé l'état de réalisation des produits de janvier à décembre 2019, les activités exécutées notamment les niveaux atteints en termes de taux de réalisation physique et de taux d'exécution financière. Les difficultés rencontrées dans la réalisation des produits ont été relevées et des solutions ont été proposées.

Au titre de l'état de fonctionnement du CSD-EF et de la mise en œuvre des recommandations des revues sectorielles et du PNDES, on note en fin décembre 2019, la tenue régulière des revues sectorielles et des rencontres des groupes thématiques. La recommandation portant sur la mise en œuvre diligente de la stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires est en cours de réalisation.

Au titre des difficultés, on peut noter l'insuffisance de matériel informatique et péri-informatique et celle des ressources financières.

Aussi, par axe du PNDES, objectif stratégique et effet attendu du PNDES auxquels le CSD-EF contribue, les perspectives 2020-2021 ont été déclinées et des actions sont envisagées pour la mobilisation des ressources en vue de nouvelles programmations.